


École de culture générale et de commerce

Répartition horaire des disciplines,
plan d'études et liste des examens
écrits et oraux pour l'année
scolaire 2010-2011

d g e p



**Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture**
Direction générale de
l'enseignement postobligatoire

Ecole de culture générale et de commerce

Année scolaire 2010-2011

Répartition horaire des disciplines

Plan d'études

Liste des examens écrits et oraux

Table des matières

Introduction

→Ecole de culture générale et de commerce	7
→Grille horaire – Disciplines fondamentales	12
→Grille horaire – Options	13
→Grille horaire – Suite des options	14

Français

1. Objectifs généraux	15
2. Objectifs fondamentaux	15
3. Objectifs intermédiaires et contenus	16
4. Examens	21
5. Moyens d'enseignement – Manuels	21

Correspondance française

1. Objectifs généraux	22
2. Objectifs fondamentaux	22
3. Objectifs intermédiaires et contenus	23
4. Examen	25
5. Moyens d'enseignement – Manuels	25

Langues vivantes

Considérations générales	26
Référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et situation particulière de l'année scolaire 2010-2011	26
→Allemand	27
Objectifs fondamentaux	27
Objectifs linguistiques et communicationnels	27
Examens	29
→Anglais	30
Objectifs fondamentaux	30
Objectifs linguistiques et communicationnels	30
Examens	31
→Italien	32
Objectifs fondamentaux	32
Objectifs linguistiques et communicationnels	32
Objectifs culturels	33
Examens	34

Mathématiques

1. Objectifs généraux	35
2. Contenus et objectifs intermédiaires	35
3. Examen	39
4. Option santé	39

Sciences expérimentales

1. Objectifs communs en biologie, chimie et physique	40
2. Objectifs intermédiaires et contenus	41
3. Option santé	42
4. Option socio-pédagogique	44

Sciences humaines

1. Objectifs généraux	46
→Géographie	47
1. Objectifs généraux	47
2. Objectifs fondamentaux	47
3. Savoir-faire et méthodes	47
4. Objectifs intermédiaires et contenus	48
5. Interdisciplinarité	51
6. Moyens d'enseignement – Manuels	51
7. Examen	51
→Histoire et institutions politiques	52
1. Objectifs généraux	52
2. Objectifs fondamentaux	52
3. Objectifs intermédiaires et contenus	53
4. Interdisciplinarité	54
5. Méthodologie – Moyens d'enseignement	54
6. Examen	56

Sciences économiques et droit

→Economie et droit	57
1. Objectifs généraux	57
2. Objectifs fondamentaux	58
3. Objectifs intermédiaires et contenus	58
→Economie politique, d'entreprise et droit	59
1. Objectifs généraux	59
2. Objectifs fondamentaux	60
3. Contenus	61
4. Méthodes complémentaires	63

→Economie d'entreprise et droit	64
1. Objectifs généraux	64
2. Objectifs fondamentaux	64
3. Objectifs intermédiaires et contenus	64
4. Examen	65
→Gestion financière	66
1. Objectifs généraux	66
2. Objectifs fondamentaux	66
3. Objectifs intermédiaires et contenus	67
4. Interdisciplinarité avec l'informatique de gestion	68
5. Examen	68
→Informatique de gestion	68
Objectifs et contenus	68
→Economie politique	69
1. Objectifs généraux	69
2. Objectifs fondamentaux	69
3. Objectifs intermédiaires et contenus	70
4. Méthodes	71
5. Interdisciplinarité	71
6. Examen	71

Philosophie et psychologie

1. Objectifs généraux	72
2. Interdisciplinarité	72
3. Objectifs intermédiaires et contenus	73
4. Examen	76

Culture antique

1. Objectifs généraux	77
2. Objectifs fondamentaux	77
3. Objectifs intermédiaires et contenus	77
4. Interdisciplinarité	79
5. Moyens d'enseignement – Manuels	80

Informatique et bureautique

1. Objectifs et méthodes pour les deux disciplines	82
2. Objectifs et contenus pour chacune des deux disciplines	83
3. Interdisciplinarité	86
4. Attestation de compétences pour les deux disciplines	86

Activités artistiques

→Musique	87
1. Objectifs généraux	87
2. Objectifs fondamentaux	87
3. Objectifs intermédiaires et contenus	88
4. Examen (option artistique seulement)	88
→Dessin – Arts visuels	89
1. Objectifs généraux	89
2. Objectifs fondamentaux	89
3. Objectifs intermédiaires et contenus	90
4. Examen (option artistique seulement)	93
→Histoire de l'art	93
→Histoire de la musique	93
1. Objectifs généraux	93
2. Objectifs fondamentaux	93
3. Objectifs intermédiaires et contenus	93
→Histoire des arts visuels	94
1. Objectifs généraux	94
2. Objectifs fondamentaux	94
3. Objectifs intermédiaires et contenus	94
4. Interdisciplinarité	95

Activités corporelles

→Education physique et sportive	97
1. Considérations générales	97
2. Objectifs généraux	97
3. Objectifs spécifiques	99
→Motricité, connaissance du corps	102

Sciences sociales

→Psychologie	104
→Sociologie	106
→Philosophie	109

Relations et communication 111**Connaissances professionnelles** 114

Introduction

Conformément aux dispositions introduites en 1996 dans la loi sur l'enseignement secondaire supérieur, chacun des gymnases du Canton de Vaud comprend une école de maturité et une école de culture générale et de commerce, dénomination qui s'est substituée à celle, adoptée en 1996, d'école de diplôme, compte tenu de l'évolution des textes de référence au niveau suisse, en particulier l'adoption d'une nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle et du règlement de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) concernant la reconnaissance des certificats délivrés par les écoles de culture générale.

Ces changements et les quelques incertitudes qui les accompagnent ne doivent pas faire oublier l'essentiel: l'orientation générale de l'école de culture générale et de commerce des gymnases vaudois, définie en 1996 et pleinement confirmée depuis, correspond à une nécessité et n'est pas remise en cause. Cette voie est principalement destinée à des élèves qui souhaitent ensuite entreprendre des formations professionnelles exigeantes dans les domaines de la santé, du travail social, des arts ou de l'économie et du commerce. L'École de culture générale et de commerce constitue ainsi une troisième voie, qui s'ajoute à celles de l'école de maturité, d'une part, et des apprentissages et maturités professionnelles d'autre part. L'existence d'une 1^{re} année commune à tous les élèves, le choix d'une option aux caractéristiques bien marquées intervenant pour la 2^e année, demeure notamment l'une des caractéristiques importantes de cette école de nos gymnases.

Dès l'année scolaire 2011-2012, l'organisation de l'option économie et commerce sera modifiée pour tenir compte des directives de l'Office fédéral de la formation professionnelle (OFFT) en application de la loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle. Les élèves entrés en 2010-2011 ne seront touchés que s'ils redoublent leur année.

Ainsi, conformément à la loi sur l'enseignement secondaire supérieur, l'École de culture générale et de commerce dispense un enseignement de culture générale, mais proche des réalités professionnelles, qui prolonge et approfondit celui de la scolarité obligatoire. Les études visent à élargir et perfectionner les connaissances des élèves ainsi qu'à développer leur personnalité et leurs aptitudes, en vue de formations pro-

fessionnelles spécialisées exigeantes ou l'exercice d'une profession dans le domaine social ou commercial.

L'École de culture générale et de commerce est destinée aux élèves qui ont obtenu le certificat d'études secondaires de la Voie secondaire du baccalauréat ou le certificat d'études secondaires de la Voie secondaire générale, avec au moins 14 points au total des évaluations de français, mathématiques et une langue étrangère (allemand ou anglais).

La 1^{re} année est commune à tous les élèves. Elle est pour ces derniers avant tout l'occasion de consolider leurs connaissances dans toutes les disciplines, de préciser et d'affiner leur projet professionnel et de formation future.

A l'issue de cette 1^{re} année commune, les élèves ont le choix, pour les deux années suivantes, entre cinq options bien profilées et fortement dotées:

- l'option sociopédagogique;
- l'option santé;
- l'option artistique;
- l'option socio-éducative;
- l'option économie et commerce.

L'option sociopédagogique est centrée sur l'étude de l'être humain dans la société, le temps et l'espace. Ses principaux débouchés sont donc les formations à certaines professions de l'enseignement ou socio-éducatives, sous réserve, dans certains cas, des compléments de formation. En particulier, une année de formation marquée essentiellement par des cours au gymnase permet d'obtenir la maturité spécialisée orientation pédagogie, qui donne accès à la procédure d'admission à la Haute école pédagogique (HEP), dans la voie d'enseignement pour les degrés préscolaire et primaire.

L'option santé met en place les connaissances de base dans les sciences expérimentales, développe les aptitudes scientifiques et introduit une réflexion philosophique au sujet de l'utilisation des sciences dans la vie professionnelle. Elle conduit donc principalement à des formations dans le domaine de la santé. Pour pouvoir accéder aux formations Bachelor du domaine de la santé de la Haute école spécialisée de la Suisse occidentale (HES-SO), une année de formation supplémentaire, essentiellement en école de santé, permet d'obtenir la maturité spécialisée orientation santé.

L'**option artistique** permet de pratiquer un art sous forme d'atelier et développe aussi bien la culture artistique que la réflexion sur l'art et la communication. Elle conduit donc principalement à des formations subséquentes dans le domaine des arts, appliqués ou non. Actuellement proposée, la formation à la maturité spécialisée orientation musique se déroule principalement sous la forme de cours de ce domaine, au Conservatoire de Lausanne ou à l'École de jazz et de musique actuelle de Lausanne.

L'**option socio-éducative** découle de la décision de la Confédération de créer une nouvelle profession intitulée «assistant socio-éducatif». Les assistants socio-éducatifs auront pour mission essentielle d'encadrer des personnes de tout âge présentant ou non un handicap physique, mental, psychique ou social, dans leur vie quotidienne et pendant leurs loisirs. Les assistants socio-éducatifs exerceront leur activité professionnelle auprès de groupes et de particuliers, dans des institutions pour enfants, pour personnes handicapées et pour personnes âgées.

La préparation à l'exercice de cette profession peut, dans le Canton de Vaud, se réaliser soit sous la forme d'un apprentissage soit en école à plein temps, en École de culture générale et de commerce du gymnase. Dans ce dernier cas, les élèves obtiendront un certificat de culture générale après trois ans puis, à l'issue d'une année caractérisée avant tout par des stages et la réalisation d'un travail personnel, le CFC et la maturité professionnelle. Les branches caractéristiques de cette option sont celles qui permettent aux futurs assistants socio-éducatifs de bien comprendre les personnes qu'ils encadreront et de les accompagner efficacement (droit, sciences sociales, communication, motricité et connaissance du corps, connaissances professionnelles). Dès le début de l'option, en 2^e année, l'accent sera porté sur la coordination entre les savoirs théoriques et la connaissance de la profession, avec une première catégorie de stages spécifiques à cette voie, le passage, après la 3^e année, du certificat de culture générale à la maturité professionnelle étant l'occasion de stages pratiques plus approfondis.

Enfin, l'**option économie et commerce** équivaut à une formation d'employé de commerce. Tout en donnant aux élèves les bases techniques pour l'exercice de professions commerciales, elle est centrée sur l'étude du fonctionnement de la société, principalement sous l'angle de l'économie et du droit. Elle conduit soit directement à une pratique professionnelle en entreprise, soit – après l'obtention de la maturité professionnelle commerciale – à une formation subséquente dans une

Haute Ecole spécialisée (HES) du domaine de l'économie, de la gestion et de l'administration. L'organisation de cette option sera modifiée dès 2011-2012, pour les élèves qui commenceront à la rentrée scolaire 2011 seulement.

Compte tenu des nouvelles règles adoptées au niveau suisse, tous les élèves de l'Ecole de culture générale et de commerce doivent

- accomplir un **stage pratique** de deux semaines, en 2^e année,
- réaliser un **travail personnel ou travail interdisciplinaire** centré sur un projet.

Le stage est intégré dans la formation et fait intervenir dans la procédure différents acteurs, dont les enseignants de la correspondance commerciale, ceux de bureautique, les conseillers de classe, les conseillers en orientation et le répondant du gymnase pour les stages. Il est réalisé dans le domaine de l'option suivie. Le gymnase apprécie les situations particulières.

Il s'agit d'un stage d'exploration, autrement dit, d'un stage qui favorise un premier contact concret avec le monde du travail. Ce type de stage ne nécessite pas de compétences spécifiques: il est constitué d'une part importante d'observation tout en n'excluant pas la réalisation de tâches simples.

Le stage doit servir au développement de la personnalité, au renforcement de l'autonomie et de la flexibilité personnelle dans le travail et ses différentes techniques. Il doit aussi permettre de découvrir le monde professionnel, de consolider les compétences personnelles et sociales en vue d'une future insertion professionnelle, d'étayer un choix professionnel et d'en évaluer la pertinence.

Le stage n'est pas rémunéré et le taux d'occupation est de 100% ou adapté aux normes de l'entreprise ou de l'institution.

Des dispositions particulières ont été adoptées pour les stages des élèves de l'option socio-éducative, compte tenu de la nature de cette dernière.

Le travail personnel est quant à lui réalisé en 3^e année.

Pour les options socio-pédagogique, paramédicale et artistique, ce travail personnel doit être en relation

- soit avec les domaines d'études généraux prévus par le plan d'études cadre pour les écoles de culture générale, à savoir

- les langues et la communication,
- les mathématiques et les sciences expérimentales,
- les sciences humaines,
- les arts et le sport;
- soit avec les domaines de nature pré-professionnelle caractéristiques de l'option choisie, à savoir
 - le social ou l'éducation pour l'option socio-pédagogique,
 - la santé pour l'option paramédicale,
 - les arts visuels ou la musique pour l'option artistique.

Pour les options économie et commerce et socio-éducative, les programmes d'études cadres pour les maturités professionnelles des orientations commerciale et santé-social précisent que le travail personnel doit être interdisciplinaire et centré sur un projet. Il doit de ce fait porter sur deux branches ou plus et présenter un lien avec le contexte professionnel, sans exclure une réflexion sur des aspects sociaux et culturels plus généraux.

Les caractéristiques du travail personnel ne sont donc pas exactement les mêmes selon l'option choisie. Les objectifs généraux et le niveau d'exigence de la démarche sont toutefois, bien entendu, semblables. Il s'agit avant tout, pour chaque élève, de concevoir puis mener à bien, sur une relativement longue période, une tâche qui lui donne l'occasion de réaliser la synthèse de connaissances acquises et d'exercer les compétences et méthodes de travail que l'école lui transmet, en liaison notamment avec les expériences de nature pré-professionnelle ou professionnelle qu'il a accumulées. Ce travail contribue ainsi naturellement au développement de sa personnalité et renforce son autonomie et sa flexibilité personnelle.

Le fonctionnement de l'Ecole de culture générale et de commerce suscite et développe l'ouverture à l'innovation pédagogique, l'esprit d'initiative et de collaboration, les relations avec les formations subséquentes et le maintien d'exigences élevées.

Liberté et responsabilité sont indissociablement liées et sont des éléments constitutifs de la formation gymnasiale. L'éducation à la responsabilité, à la créativité et à l'autonomie est une nécessité fondamentale indispensable à la communauté humaine. Belle mission pour les gymnases!

Département de la formation,
de la jeunesse et de la culture

Grille horaire

Disciplines fondamentales								
Domaine	Discipline		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	Tot	Exa	
Langue 1	Français ③ Correspondance française] ①	4	4	4	12	e+o	
			1	1	1	3		
Langue 2	Allemand ou italien ③	①	4	4	3 ^⑩	11	e+o	
Langue 3	Anglais ③	①	4	4	3	11	e+o	
Mathématiques	Analyse/Algèbre/ Géométrie ③	①	3	3	3	9	e	
Sciences expérimentales	Biologie/ Chimie/Physique ②	①	5 ^⑨	–	–	5		
Sciences humaines	Histoire ③ Géographie Economie et droit] ①	2	2	3	7	o	
			①	2	2	–	4	
			①	3	–	–	3	
Informatique ⑥ et bureautique	Informatique Bureautique ⑥		0,5-1 –	– 0,5	– 1	0,5 1,5	attes- tation	
Activités artistiques	Arts visuels ou musique	①	2 ^⑨	–	–	2		
Activités corporelles	Education physique ④		3	2	3	8		
Travail personnel		①	–	–	1	1		
Total			33,5-34	22,5	22	78		

e: examen écrit o: examen oral

①-⑩ Voir p. 14

Options

Option sociopédagogique		2 ^e	3 ^e	Total	Exa
Sciences expérimentales ②	①	3	3	6	o
Philosophie et psychologie	①	3	3	6	o
Culture antique	①	2	–	2	
Géographie	①	–	2	2	o
Arts visuels] ①	2	1	3	
Musique		1	2	3	
Total périodes hebdomadaires		11	11	22	
Stages (semaines)		2			

Option santé		2 ^e	3 ^e	Total	Exa
Chimie	①	3 ②	2	5	o
Biologie	①	2	3 ②	5	o
Physique	①	2	3 ②	5	o
Mathématiques	①	2	2	4	
Philosophie et éthique	①	–	2	2	
Total périodes hebdomadaires		9	12	21	
Stages (semaines)		2			

Option artistique		2 ^e	3 ^e	Total	Exa
Atelier artistique arts visuels ou musique	①	6	6	12	e ou o
Histoire de l'art] ①	1	1	2] o ⑤
Histoire de la musique		1	1	2	
Culture antique	①	2	–	2	
Philosophie et communication	①	2	2	4	o
Total périodes hebdomadaires		12	10	22	
Stages (semaines)		2			

①-⑩ Voir p. 14

Option socio-éducative	2 ^e	3 ^e	CFC/ MPS2	Total	Exa
Sciences sociales					
Psychologie	2	1		3	
Sociologie	2	1		3	o
Philosophie	1	1		2	
Relations et communication ^①	2	2		4	
Motricité – Connaissance du corps ^①	–	2		2	o
Economie politique, d'entreprise et droit ^①	2	2		4	
Connaissances professionnelles (cours A) ^⑦	2	2,5		4,5	CFC
Total périodes hebdomadaires	11	11,5		22,5	
Connaissances professionnelles (cours B) (semaines) ^⑦	3	3	4		CFC
Stages en institutions (semaines) ^⑦	7	5	42		CFC

Option économie et commerce	2 ^e	3 ^e	MPC	Total	Exa
Gestion financière	4 ^①	5		9	e
Informatique de gestion ^⑥	2 ^①	1		3	
Economie d'entreprise et droit	① 3	3		6	o
Bureautique ^{⑥ ⑧}	① 1,5	–		1,5	attest.
Correspondance commerciale en langue étrangère					
allemand ou anglais	① –	2		2	
Economie politique	① –	2		2	
Total périodes hebdomadaires	10,5	13		23,5	
Stages (semaines)	2		39		

① Note comptant pour la promotion

② dont une période de travaux pratiques par demi-classe

③ afin de conserver un volume global de formation identique à toutes les options de l'Ecole de culture générale et de commerce et de tenir compte du nombre réduit de semaines d'enseignement, une période est rajoutée à la grille horaire de l'option socio-éducative en 3^e année en français (5), une demi-période en 2^e année en allemand/italien (3,5) et anglais (3,5) et une demi-période en 2^e année en mathématiques (3,5) et histoire (3,5)

④ tout élève peut demander à suivre une 3^e période d'éducation physique en 2^e année

⑤ selon atelier artistique

⑥ par demi-classe

⑦ Les évaluations de ces cours et/ou stages font partie des conditions d'obtention du CFC. En outre elles doivent être suffisantes pour permettre la promotion de 2^e et 3^e année, mais elles ne comptent pas pour l'obtention du certificat de culture générale délivré par le gymnase

⑧ en 2^e année de l'option économie et commerce, les périodes de bureautique en discipline fondamentale sont couplées avec celles de l'option, soit 2 périodes au total (0,5+1,5)

⑨ arts visuels ou musique: note reprise en 3^e année pour les élèves des options santé et socio-éducative sciences expérimentales: note reprise en 3^e année pour les élèves des options artistique et socio-éducative

⑩ dont une période par demi-classe si l'effectif dépasse 14 élèves

MPS2: maturité professionnelle, orientation santé-social

MPC: maturité professionnelle, orientation commerciale

Français

1. Objectifs généraux

Branche fondamentale, le français se caractérise par une double appartenance. Il relève à la fois du domaine littéraire, donc artistique, et du domaine de l'expression, donc de la prise de conscience du monde environnant et de la possibilité de communiquer à son propos. L'enseignement du français doit, d'une part, amener l'élève à explorer le champ littéraire, ses formes, ses contenus et ses enjeux; d'autre part, il doit permettre à l'élève d'acquérir et de développer la maîtrise de la langue, écrite et orale, comme instrument au service de la pensée et comme moyen de communication.

2. Objectifs fondamentaux

A. Connaissances de base

L'enseignement du français permettra d'acquérir:

- une bonne connaissance de la langue: orthographe, syntaxe, ponctuation;
- le vocabulaire de l'analyse littéraire;
- les notions principales de l'histoire de la littérature, des idées et des formes;
- le lexique nécessaire à la compréhension des enjeux de l'actualité.

B. Savoir-faire fondamentaux

- *Lire*: comprendre la langue et le sens des oeuvres marquantes de la littérature contemporaine et des siècles précédents. Comprendre les idées et les arguments d'un texte, tant implicites qu'explicites, reconnaître les moyens techniques et esthétiques mis en œuvre dans un texte littéraire et non littéraire.
- *Ecrire*: se faire comprendre grâce à une expression écrite claire et maîtrisée. La grammaire et l'orthographe font partie intégrante de la langue. L'écriture et la lecture doivent être envisagées dans leur interaction qui est constante. Ainsi, apprendre à lire, c'est aussi renforcer l'apprentissage de l'écriture par la maîtrise de la langue.

Habitué à la pratique quotidienne de la langue écrite aussi bien qu'orale, les élèves prendront conscience des différences de niveau de langue; ils sauront également:

- *Ecouter et dire*: c'est-à-dire montrer leur capacité à comprendre et à restituer la teneur d'un discours oral.

C. Attitudes principales

Au terme de sa formation l'élève devra être capable:

- de présenter un exposé oral dans une langue correcte, sur un sujet littéraire ou non littéraire;
- de présenter et rédiger un exposé écrit (de la consultation d'ouvrages de référence au contrôle de l'expression, tant au point de vue grammatical, syntaxique qu'orthographique);
- d'identifier et d'utiliser différents types de textes, littéraires et non littéraires (article de presse, témoignage, document graphique, document audiovisuel, document tiré d'Internet), et parmi les textes littéraires, différents genres littéraires;
- de conduire une recherche documentaire (choix des documents pertinents, sélection et hiérarchisation des informations, exploitation critique de ces informations);
- de mobiliser ses connaissances et ses savoir-faire face à un problème nouveau ou pour l'acquisition d'un nouveau savoir.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Les objectifs qui suivent sont définis en termes de compétences. Le programme propose aussi un certain nombre d'exercices bien définis capables d'entraîner et de tester ces compétences, de préférence *en situation*.

Les maîtres de chaque établissement choisiront les méthodes et les contenus qui leur semblent appropriés pour atteindre ces objectifs.

1^{re} année (4 périodes)

Consolider les acquis de la formation antérieure

Connaître et appliquer les règles de l'orthographe (accord, féminin, pluriel, noms composés, exceptions), de la conjugaison (modes et temps divers dans chaque mode, concordance des temps élémentaire), de la syntaxe (propositions principales et propositions subordonnées, règles de reprise, usage des pronoms) et de la ponctuation.

En 1^{re} année, une heure de français est consacrée à la technique de la langue (orthographe, grammaire, syntaxe).

Réviser ou acquérir s'il y a lieu, par des exercices appropriés, les exigences de la langue écrite et orale et les mettre en pratique dans son expression quotidienne.

Les objectifs relatifs à la maîtrise de la langue (orthographe, conjugaison et syntaxe), considérés comme prioritaires, seront exercés dès le début de la 1^{re} année: on y consacra d'emblée le temps nécessaire avant de passer aux autres objectifs de l'enseignement du français en 1^{re} année. Les objectifs suivants seront introduits à partir des difficultés de compréhension des textes et de rédaction de travaux que rencontrent les élèves.

Acquérir des habitudes de travail pour devenir autonome

- organiser son travail;
- prendre des notes (sensibilisation à la mise en page spatiale ou linéaire, titres, sous-titres, abréviations);
- organiser ses dossiers (classement, index des notions, fiches, tableaux synoptiques);
- consulter un dictionnaire de langue ou un dictionnaire encyclopédique et exploiter les données fournies.

Apprentissages spécifiques

Sensibiliser à la littérature et à la culture littéraire

On aura soin de proposer des approches diversifiées.

L'enseignement de la littérature ne prétend pas être exhaustif. On veillera à établir un équilibre entre les œuvres majeures et des œuvres plus rares et marginales dont il importe de faire connaître l'existence. Il faut à la fois susciter l'intérêt des élèves, répondre à leur attente et s'efforcer de développer chez eux le goût de la lecture. On abordera des œuvres représentatives de chaque siècle

qui exercent aujourd'hui encore une influence sur l'esprit, la réflexion critique et la création littéraire.

- pratiquer diverses procédures d'analyse d'une œuvre: situer un auteur, une œuvre, étudier un personnage, un thème, l'espace, le temps...;
- acquérir et utiliser un vocabulaire minimal d'analyse littéraire.

Lecture d'œuvres littéraires simples.

Elaboration de matériaux pour l'analyse: fiches, lexique, tableaux.

- imiter, pasticher, imaginer, illustrer, créer.

Créations intégrées aux activités de la classe (elles peuvent faire appel à divers moyens d'expression: image, musique, texte).

- analyser un texte littéraire en repérant sa progression, son contenu, et en observant les moyens techniques et esthétiques mis en œuvre.

Analyses de textes orales et écrites, individuelles et collectives.

Argumenter

- distinguer un fait d'une opinion;
- comparer les traits constitutifs du débat oral et de l'argumentation écrite;
- identifier dans un texte la thèse prônée (proposée) et la thèse refusée (rejetée implicitement ou explicitement par l'auteur);
- situer une thèse donnée dans un contexte, l'actualiser, trouver des faits et des exemples;
- justifier un argument;
- réfuter un argument;
- dégager une problématique.

Débat. Rédaction d'une introduction, d'un développement, d'une conclusion sur une thèse donnée.

Résumer

- repérer des types de textes différents (selon leur organisation, leur lexique), en discerner la visée, en maîtriser le sens et en apprécier la portée;
- dégager le schéma ou circuit argumentatif d'un texte, mettre à jour le plan du texte;
- reformuler une phrase, un paragraphe, un texte pour en contrôler la compréhension et développer l'attention portée au lexique et à la syntaxe.

Résumés de textes.

2^e année (4 périodes)

Renforcer les méthodes de travail, se documenter, résumer, prendre des notes

- sur un sujet délimité, définir un projet, faire une recherche documentaire en bibliothèque, choisir les documents pertinents, prendre des notes, citer ses sources, les exploiter dans le cadre d'un exposé oral ou écrit;
- s'initier à la lecture de la presse;
- constituer un dossier sur un thème ou une œuvre donnés à partir d'articles de presse et d'ouvrages de référence.

Résumés de texte. Prise de notes. Exposés.

Lire et analyser un texte littéraire, s'initier à la culture littéraire

- rassembler les matériaux de l'étude: tableaux, lexique;
- conduire une étude thématique;
- développer une méthode autonome de questionnement du texte;
- dégager les valeurs et la vision du monde d'un texte donné;
- découvrir les principaux courants littéraires par l'extrait d'œuvres choisies;
- acquérir le lexique de l'analyse littéraire (rhétorique, stylistique, linguistique) et de l'histoire de la littérature.

Lecture intégrale de textes littéraires de genres différents.

Textes de création en relation avec les activités de la classe. Compositions littéraires. Analyses de texte orales et écrites, individuelles ou collectives.

Argumenter, contre-argumenter, gérer dans un texte la confrontation de deux points de vue

- analyser un énoncé (thème, thèse, modalités, présupposés, conclusions implicites, thèse refusée) et identifier les valeurs auxquelles l'auteur se réfère;
- délimiter une problématique;
- planifier les étapes de l'argumentation future;
- rédiger la discussion argumentée d'une thèse en tenant compte des arguments de ceux qui ne partagent pas ce point de vue (connaître et maîtriser les principaux actes argumentatifs, dont la concession).

Résumé/discussion: discussion argumentée d'une thèse choisie dans le texte à résumer. Dissertation (par étapes: analyse de titre, plan, rédaction de l'introduction, de la conclusion, du développement); texte argumentatif sur des sujets dont le référent est connu de l'élève ou a fait l'objet d'une recherche préalable.

En outre, les élèves réalisent dès la 2^e partie de l'année un travail de français/bureautique. Les caractéristiques en sont décrites ci-après, dans le cadre du chapitre consacré à la correspondance française (bureautique).

3^e année (4 périodes)

Consolidation des acquis

- réaliser un travail, individuel ou collectif, en relation avec un projet défini au sein de la classe ou de l'établissement, disciplinaire ou interdisciplinaire (voir programme de correspondance française et bureautique).

Littérature et histoire littéraire

- distinguer les divers genres littéraires (utilisation active du lexique de l'analyse littéraire, esquisse d'une typologie des genres).
Lectures de textes littéraires de genres différents, dont l'essai.
- développer une approche interdisciplinaire: situer ces œuvres dans leur contexte culturel, historique, religieux et esthétique;
- connaître les principaux courants littéraires et utiliser ces connaissances dans les travaux proposés;
- définir des stratégies de lecture pour les œuvres abordées en classe, réaliser les matériaux nécessaires à la préparation des œuvres retenues pour l'examen oral en exploitant divers supports (visuels, audiovisuels, etc.).

Préparation de l'examen

- rédiger des résumés/discussions et/ou des dissertations sur des sujets dont le référent est connu ou a fait l'objet d'une recherche préalable;
- rédiger une synthèse de documents de statut différent;
- réaliser des analyses orales, individuelles ou par groupes pour la préparation de l'examen oral.

4. Examens

Écrit: durée 4 heures

L'établissement définit, parmi les quatre épreuves suivantes, les deux types de travaux qui seront proposés, à choix, aux candidats:

- résumé/discussion;
- dissertation: élaboration d'un texte argumentatif rédigé à partir d'un document écrit (par exemple: article de presse; passage tiré d'une œuvre littéraire, d'un essai; citation avec son contexte, etc.);
- composition littéraire;
- synthèse de documents.

Oral: durée minimale de 15 minutes d'interrogation, après 30 minutes de préparation.

Analyse de texte d'un extrait inconnu d'une œuvre littéraire étudiée en classe.

5. Moyens d'enseignement – Manuels

La conférence des chefs de file a édité une liste de références bibliographiques, régulièrement mise à jour, à la disposition des maîtres dans les établissements.

Correspondance française

1. Objectifs généraux

L'enseignement de la correspondance vise à :

- maîtriser diverses situations de communication, de la correspondance semi-privée à la rédaction de rapports;
- exercer les compétences linguistiques et argumentatives des élèves dans le sens d'une maîtrise raisonnée de la langue et de la cohérence textuelle.

En 2^e et 3^e année, l'enseignement de la correspondance française en collaboration avec la bureautique vise à :

- promouvoir un travail de type transdisciplinaire;
- développer chez l'élève la capacité de mener à bien un projet de façon autonome en parcourant toutes les étapes qui conduisent de la conception à la réalisation finale d'un document donné.

2. Objectifs fondamentaux

L'élève sera capable :

- d'utiliser à bon escient les conventions et les normes de présentation typographique en vigueur (abréviations, étapes de la présentation d'un rapport, bibliographie, table des matières, etc.);
- de rédiger des textes variés à l'intention de destinataires ciblés en maîtrisant les étapes suivantes:
 - a) analyser une situation,
 - b) identifier l'objectif visé,
 - c) réunir et sélectionner les informations nécessaires,
 - d) élaborer une stratégie qui permette d'atteindre cet objectif;
- d'adapter sa rédaction à la situation et à l'interlocuteur dans une langue maîtrisée (orthographe, ponctuation, lexicque, syntaxe, registre et niveau de langue).

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Tronc commun

1^{re} année

- présenter une lettre mise en page selon les conventions typographiques en vigueur (adresse, libellés de l'en-tête, de la vedette, lieu, date, titre, organisation en paragraphes, signature et annexes);
- respecter les règles de l'orthographe et de la ponctuation en recourant à des ouvrages de référence pour la rédaction et la relecture;
- distinguer la syntaxe de l'écrit de la syntaxe de l'oral;
- maîtriser l'emploi des temps, des modes, des voix et des pronoms;
- utiliser un lexique précis dans un registre de langue approprié;
- réunir les informations nécessaires;
- maîtriser la construction de la lettre:
 - a) attaque adaptée aux conditions d'énonciation,
 - b) développement organisé en fonction de l'action visée chez le destinataire (maîtrise de l'organisation logique et chronologique, cohérence textuelle),
 - c) salutations adaptées au destinataire.

Correspondance:

1. *Notions de base*

- théorie et aspects juridiques;
- mise en page.

2. *Correspondance semi-privée*

- demandes d'offres;
- commandes.

3. *Offre de service*

- travail occasionnel, stage;
- apprentissage.

Tronc commun

2^e année (1 période)

- rédiger la réponse à une lettre donnée;
- préparer un dossier de candidature;
- évaluer l'efficacité du lexique et de la syntaxe adoptés en fonction de l'action visée chez le destinataire;
- affiner la recherche du mot propre par la consultation critique du dictionnaire, utiliser à bon escient des procédés rhétoriques ou stylistiques;
- faire des recherches en bibliothèque sur un sujet restreint;
- sélectionner et organiser l'information recueillie (prise de notes) en fonction du sujet;
- réunir à l'extérieur de l'école les informations nécessaires pour traiter un problème particulier (qui pourrait être choisi en fonction de l'option);
- établir une bibliographie minimale;
- dès la 2^e partie de l'année scolaire, définir un projet de travail de diplôme, établir un échéancier, se documenter, planifier et rédiger le travail (disciplinaire, interdisciplinaire ou sur un projet extra-scolaire).

Correspondance:

1. Notions de base

- théorie et aspects juridiques;
- mise en page.

2. Correspondance semi-privée

- réclamations;
- réponses à rappels;
- relations avec des associations.

3. Offre de service

- dossier de candidature.

4. Travail de diplôme

- aide-mémoire pour la présentation d'un travail de diplôme;
- bibliographie.

Tronc commun

3^e année, 1^{re} partie, avec bureautique (1 période)

- élaborer et rédiger un travail de diplôme;
- perfectionner la connaissance de la langue, des figures de style et des procédés de persuasion:
 - a) par l'étude et la réalisation de messages publicitaires,
 - b) par l'étude de lettres variées (professionnelles et littéraires).

Correspondance:

1. Correspondance semi-privée

- récapitulation et nouveaux cas ciblés.

2. Travail personnel

Multiplés possibilités:

- travail individuel ou par groupes;
- travail scolaire défini par le maître de français (qui peut être adapté à la spécificité de l'option);
- travail interdisciplinaire organisé par plusieurs maîtres ou lié à un projet d'établissement;
- travail extrascolaire.

La mention du titre du travail de diplôme apparaît sur le diplôme délivré.

3. Etude de lettres

- étude de lettres publicitaires et de circulaires.

4. Examen

Aucun

5. Moyens d'enseignement – Manuels

Guide de présentation de documents, ASSAP

Langues vivantes

Allemand – Italien – Anglais

Considérations générales

L'enseignement des langues vivantes à l'Ecole de culture générale et de commerce développe chez l'élève les capacités de communiquer dans d'autres langues et de s'ouvrir à d'autres littératures, cultures et pratiques sociales que celles dans lesquelles il vit.

Il développe ainsi sa faculté de comprendre les autres, de s'informer et d'informer.

Il l'incite à structurer sa pensée et l'aide à construire son identité.

Il contribue à l'épanouissement de sa sensibilité et à la construction d'une réflexion critique et responsable.

Il le prépare à participer à des échanges culturels, économiques et politiques, ainsi qu'à la mobilité dans ses études et sa profession.

Pour compléter la formation dispensée au gymnase, les séjours dans des régions pratiquant les langues étudiées sont recommandés et encouragés.

Référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et situation particulière de l'année scolaire 2010-2011

Les objectifs fondamentaux, les stratégies d'enseignement et les évaluations dépendent naturellement des règles et principes définis au niveau suisse par les règlements et plans d'études cadres relatifs aux écoles de culture générale et aux écoles de commerce. Ils sont aussi, dès l'année scolaire 2009-2010, inspirés par les principes définis par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), adopté par le Conseil de l'Europe (CECR: voir <http://www.coe.int/t/dg4/portfolio/documents/globalscalef.doc>). Dans les différentes langues vivantes enseignées, l'élève apprend ainsi autant à lire et à écouter qu'à écrire et à parler («exposer» et «converser»).

Dans cette perspective, et dans le but de disposer d'une vision d'ensemble, les objectifs, compétences et niveaux ci-après sont décrits en

tenant compte des principes définis par le CECR, pour les trois ans de la formation. Durant l'année scolaire 2010-2011 toutefois, la référence explicite au CECR ne concerne que les classes de 1^{re} et 2^e années. Les programmes de 3^e année, de même que les examens de fin de 3^e année, sont ceux qui ont été adoptés pour l'année scolaire 2008-2009. Les programmes définitifs fondés sur les principes du CECR sont en cours d'élaboration.

Allemand

Objectifs fondamentaux

Compétences générales

- Connaître quelques données géographiques, démographiques, économiques et politiques, ainsi que différents aspects de la société et de la culture des pays et régions germanophones.
- Développer une attitude d'ouverture et d'intérêt envers d'autres idées et d'autres cultures.
- Etre capable d'établir une relation entre la culture d'origine et la culture étrangère.
- Se montrer ouvert, communicatif et responsable de son apprentissage.
- Etre capable d'évaluer son niveau linguistique et de développer des stratégies d'apprentissage autonome.
- Etre capable d'exploiter les possibilités d'apprentissage complémentaire dans la langue cible (médias...).

Objectifs linguistiques et communicationnels

Compétences communicatives et langagières

- Acquérir les compétences langagières (linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques) permettant la communication; cette acquisition se fait de manière progressive et contextualisée.

Activités langagières et stratégies

- Acquérir un savoir-faire linguistique dans toutes les activités de production, de réception et d'interaction.
- Développer et utiliser des stratégies et des techniques permettant de comprendre, de parler et d'écrire une langue.
- S'exprimer sur des thèmes relatifs à la vie quotidienne professionnelle, éducationnelle et culturelle.

Progression selon les niveaux CECR

Allemand, langue 2	Production	Réception
Fin de la 1 ^{re} année	A2.2	A2.2
Fin de la 2 ^e année	B1.1	B1.2

Objectifs culturels et littéraires

- Enrichir ses connaissances et sa compréhension de la culture étrangère par la lecture de textes divers, ainsi qu'à travers l'écoute de documents audio(-visuels).
- Des textes d'auteurs contemporains accessibles au niveau cible seront abordés.

Allemand des affaires

Un cours de langue des affaires est donné en 3^e année aux élèves ayant choisi l'option économie et commerce. Ce cours est donné à raison de deux périodes hebdomadaires sur toute l'année. Les élèves ont le choix entre l'anglais et l'allemand. Ce cours dispense des bases de correspondance commerciale dans la langue choisie, tout en préparant les élèves à un large éventail de situations qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle (par exemple rédaction de curriculum vitæ, entretiens professionnels, entretiens téléphoniques).

Enseignement

Il appartient à chaque maître de choisir les documents traités en classe et les activités adéquates pour atteindre les objectifs fixés.

1^{re} année

- Consolidation du niveau A2 atteint par les élèves avant leur entrée en Ecole de culture générale et de commerce dans toutes les compétences, et élargissement au niveau A2.2.
- Réception:
Compréhension de l'oral et de l'écrit: entraînement aux niveaux A2 et A2.2.
- Production:
Développement des capacités à décrire, raconter, présenter.
Rédaction de textes divers.
Entraînement au monologue suivi: présentations, exposés, etc.
Entraînement à l'interaction: dialogues, jeux de rôles, etc.

2^e année

- Entraînement dans toutes les compétences langagières au niveau B1.
- Pour les compétences réceptives, le niveau B1.2 est requis. Les textes utilisés peuvent atteindre un niveau supérieur.
- Réception:
Lecture de textes divers (articles de journaux, textes littéraires, etc.).
Travail avec des documents audio(-visuels).
- Production:
Développement des capacités à décrire, rapporter, relater, raconter, argumenter.
Rédaction de textes divers (descriptif, narratif, épistolaire, etc.).
Entraînement au monologue suivi: présentations, exposés, etc.
Entraînement à l'interaction: discussions, débats, etc.

3^e année (2010-2011)

Sur la base du programme effectué en 1^{re} et 2^e année, approfondissement et révision générale. Acquisition d'environ 500 mots supplémentaires.

Examens (2010-2011)

Un souci de cohérence avec la méthode utilisée présidera à l'établissement des épreuves. L'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale.

Écrit: l'examen écrit consiste en une épreuve composite assurant un équilibre entre la compréhension et l'expression.

Oral: l'épreuve orale permettra d'apprécier la capacité de l'élève à s'exprimer et à communiquer, à partir d'un document simple (écrit, sonore ou visuel).

Anglais

Objectifs fondamentaux

Compétences générales

- Connaître des données géographiques, démographiques, économiques, politiques et différents aspects de la société et de la culture des pays et régions anglophones.

- Développer une attitude d'ouverture et d'intérêt envers d'autres idées et d'autres cultures.
- Etre capable d'établir une relation entre la culture d'origine et la culture étrangère.
- Se montrer ouvert, communicatif et responsable de son apprentissage.
- L'élève visera également à développer des manières d'évaluer sa progression linguistique et à mettre en place des stratégies d'apprentissage de façon autonome. Pour ce faire, il pourra notamment s'appuyer sur le portfolio européen des langues (voir http://www.coe.int/t/dg4/portfolio/default.asp?l=f&m=/main_pages/welcomef.html).
- Etre disposé à utiliser les possibilités d'un apprentissage complémentaire dans la langue cible (médias...).

Objectifs linguistiques et communicationnels

Compétences communicatives et langagières

- Acquérir les compétences langagières dans toutes les activités de production, de réception et d'interaction qui permettent la communication; cette acquisition se fait de manière progressive et contextualisée, de manière à donner accès aux cultures et littératures des pays anglophones.

Activités langagières et stratégies

- Acquérir un savoir-faire linguistique dans toutes les activités de production (écrite et orale), de réception (écrite et orale) et d'interaction.
- S'exprimer sur des thèmes relatifs à la vie quotidienne, professionnelle et éducative.

Textes

- Aborder des textes littéraires d'auteurs en anglais.
- Savoir appréhender un texte littéraire, mettre en évidence les éléments essentiels et les idées véhiculées.
- Enrichir ses connaissances et sa compréhension des cultures anglophones par la lecture de textes divers.

Anglais des affaires

Un cours de langue des affaires est donné en 3^e année aux élèves ayant choisi l'option économie et commerce. Ce cours est donné à raison de deux périodes hebdomadaires sur toute l'année. Les élèves ont

le choix entre l'anglais et l'allemand. Ce cours dispense des bases de correspondance commerciale dans la langue choisie, tout en préparant les élèves à un large éventail de situations qu'ils rencontreront dans leur vie professionnelle (par exemple rédaction de curriculum vitæ, entretiens professionnels, entretiens téléphoniques).

Niveaux de progression

Anglais, langue 3	Production	Réception
1 ^{re} année, 4 périodes	A2	A2
2 ^e année, 4 périodes	B1	B1

2^e et 3^e année

Sur la base du programme appliqué en 1^{re} année, caractérisé notamment par la consolidation du vocabulaire acquis précédemment et l'apprentissage de nouveaux mots, soit au total environ 1000 mots, la 2^e et la 3^e année permettent notamment, en vocabulaire, l'acquisition d'environ 500 mots supplémentaires par année.

En grammaire, les sujets suivants auront été traités au cours des trois années:

- formation et emploi des temps des verbes,
- auxiliaires de mode,
- adjectifs et adverbes,
- déterminants, noms et pronoms,
- coordination et subordination.

3^e année

Examens (2010-2011)

Un souci de cohérence avec la méthode utilisée présidera à l'établissement des épreuves. L'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale.

Écrit: l'examen écrit consiste en une épreuve composite assurant un équilibre entre la compréhension et l'expression.

Oral: l'épreuve orale permettra d'apprécier la capacité de l'élève à s'exprimer et à communiquer, à partir d'un document simple (écrit, sonore ou visuel).

Italien

Objectifs fondamentaux

Les objectifs fondamentaux s'inscrivent dans la démarche proposée dans le CECR.

Compétences générales

- Acquérir quelques données géographiques, historiques, artistiques, politiques, économiques et connaître différents aspects de la société et de la culture des régions concernées.
- Développer une attitude d'ouverture et d'intérêt envers d'autres réalités culturelles.
- Etablir une relation critique entre la culture d'origine et la culture étrangère.
- Se montrer impliqué, communicatif et responsable de son apprentissage.
- Evaluer son niveau linguistique et développer des stratégies d'apprentissage de façon autonome.
- Utiliser les possibilités d'un apprentissage complémentaire de la langue étudiée (médias...).

Objectifs linguistiques et communicationnels

Compétences communicatives et langagières

- Acquérir des compétences langagières (linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques) permettant la communication; cette acquisition se fait de manière progressive et contextualisée.

Activités langagières et stratégies

- Acquérir un savoir-faire linguistique dans toutes les activités de production, de réception et d'interaction.
- Développer et utiliser des stratégies et des techniques permettant de comprendre, de parler et d'écrire une langue.
- S'exprimer sur des thèmes relatifs à la vie quotidienne et professionnelle.

Objectifs culturels

On privilégiera l'étude de documents variés (articles de journaux, interviews, supports audiovisuels, cinéma...) en lien avec l'actualité. Des textes littéraires d'auteurs contemporains en langue originale peuvent également être abordés dès la 3^e année.

Niveaux de progression

Considérations générales

Les élèves de l'Ecole de culture et de commerce ont le choix de la 2^e langue nationale. Le cours d'italien langue 2 s'adresse aux élèves qui désirent enrichir leur bagage linguistique par l'étude d'une nouvelle langue. Ils pourront y acquérir une bonne connaissance de l'italien.

Italien langue 2	Production	Réception
1 ^{re} année, 4 périodes	A2.1	A2.2
2 ^e année, 4 périodes	A2.2	B1.1

Dans l'ensemble du cursus, une place importante est accordée à l'expression et à la compréhension orales et écrites, ainsi qu'à l'interaction. Ces compétences sont exercées dans les thématiques suivantes: activités quotidiennes, alimentation et art culinaire, consommation, géographie, habitat, mode et habillement, musique, nature et environnement, professions, relations sociales, santé, sports, sujets d'actualité, temps libre, transports, voyages et tourisme, etc., ou en relation avec les lectures effectuées et les éventuelles œuvres cinématographiques étudiées.

2^e année

Vocabulaire: élargissement du vocabulaire (événements, sentiments, émotions, souhaits).

Grammaire: indicatif imparfait, plus-que-parfait, passé composé, futur et futur antérieur; introduction aux formes et à l'emploi du conditionnel, conditionnel passé et subjonctif présent (phrases subordonnées: relatives, temporelles, hypothétiques).

3^e année (année scolaire 2010-2011)

Vocabulaire: consolidation et élargissement du vocabulaire (sujets d'actualité, histoire, société, culture...).

Grammaire: consolidation de l'usage de temps et maîtrise de la phrase complexe.

Examens (juin 2011)

Un souci de cohérence avec la méthode utilisée présidera à l'établissement des épreuves. L'examen comporte une épreuve écrite et une épreuve orale.

Écrit: l'examen écrit comprend

soit les 4 parties suivantes:

1. Compétence linguistique et lexicale
2. Compréhension de textes écrits
3. Rédaction
4. Compréhension de textes oraux

soit les 3 parties suivantes:

1. Compétence linguistique et lexicale
2. Compréhension de textes écrits
3. Rédaction

Dans les deux cas, chaque partie a le même poids dans le calcul de la note définitive de l'examen écrit.

Oral: l'épreuve orale permettra d'apprécier la capacité de l'élève à s'exprimer et à communiquer, à partir d'un document simple (écrit, sonore ou visuel).

Mathématiques

1. Objectifs généraux

L'enseignement des mathématiques a pour but de développer l'esprit logique et critique, l'abstraction, l'intuition, la rigueur, la précision et la créativité sur des objets propres aux mathématiques et à leurs applications. Il s'agit pour cela de connaître et de maîtriser un certain nombre de concepts classiques.

Les pistes proposées ci-après constituent la charpente commune des concepts que doit assimiler un élève durant son séjour à l'École de culture générale et de commerce; il est possible, et même souhaitable, d'incorporer des prolongements selon les affinités des élèves et du maître, notamment des éléments d'histoire des mathématiques.

Le maître assume la gestion de son enseignement. Il en choisit les méthodes et les moyens. Il varie les approches de sorte qu'elles se complètent, mènent à l'acquisition des savoir-faire généraux et encouragent les attitudes souhaitées. Il définit l'ordre de présentation des sujets et le temps consacré à chacun d'eux durant l'année où ils sont mentionnés.

2. Contenus et objectifs intermédiaires

1^{re} année (3 périodes)

Algèbre, analyse

Les objectifs sont de consolider les techniques du calcul algébrique et de présenter la notion de fonction au travers des fonctions affines et quadratiques, afin de résoudre des problèmes concrets ainsi que d'amener l'élève à apprécier la vraisemblance des résultats.

A1 **Calcul numérique et littéral**

Opérations de base sur les fractions numériques. Puissances entières et notation scientifique. Priorité des opérations et emploi des parenthèses. Evaluation d'une expression littérale. Résolution d'équations et d'inéquations du premier degré à une inconnue.

A2 **Proportionnalités**

Reconnaissance des différents types de proportionnalités. Résolution de problèmes, par exemple de change, échelle, pente, mélange, masse volumique, vitesse et débit.

A3 Fonctions affines

Définition d'une fonction affine, de son graphe et de sa pente. Intersections avec les axes. Détermination d'une fonction affine à partir de valeurs particulières. Problèmes concrets.

A4 Systèmes d'équations

Résolution de systèmes linéaires à 2 et à 3 inconnues. Problèmes conduisant à de tels systèmes. Interprétation graphique.

A5 Introduction à la programmation linéaire

Systèmes d'inéquations linéaires à 2 inconnues. Recherche du polygone des solutions. Programmation linéaire à 2 variables.

A6 Equations du 2^e degré et fonctions quadratiques

Résolution d'équations du 2^e degré par factorisation ou par la formule générale. Esquisse du graphe de fonctions quadratiques. Détermination du sommet et des intersections avec les axes. Problèmes d'optimisation.

Géométrie

A travers la consolidation des connaissances en géométrie synthétique, les objectifs sont de développer la maîtrise de raisonnements simples et de la rédaction de textes mathématiques.

G1 Géométrie synthétique

Etude des principaux lieux géométriques (médiatrice, bissectrice, paire de parallèles à une droite à une distance donnée, cercle, perpendiculaire à une droite en un point donné, cercle de Thalès). Lecture et rédaction d'une marche à suivre simple.

2^e année (3 périodes)

Algèbre, analyse

Les objectifs sont d'approfondir les notions de polynômes et de fractions rationnelles, de comprendre la notion de croissance exponentielle, et l'apprentissage de techniques permettant l'étude qualitative de quelques fonctions.

A7 Polynômes et fractions rationnelles

Division euclidienne de deux polynômes. Factorisation de polynômes à une variable. Simplification de fractions rationnelles. Isolation d'une variable dans une équation.

A8 Puissances

Définitions, propriétés des puissances à exposants rationnels.

A9 Exponentielles et logarithmes

Définition de l'exponentielle de base a . Résolution d'une équation exponentielle à l'aide d'un logarithme. Intérêts composés. Applications aux sciences sociales, expérimentales ou économiques.

A10 Fonctions

Définitions et méthodes permettant de déterminer l'ensemble de définition, les zéros, le signe et le graphe d'une fonction. Signification graphique du passage de $f(x)$ à $f(x+k)$, $f(x)+k$, $f(k \cdot x)$ et $k \cdot f(x)$. Etude succincte des fonctions puissances, exponentielles, logarithmique en base 10, racine carrée et rationnelles simples; identification de ces fonctions à partir de leur graphe. Comportement asymptotique de ces fonctions.

Géométrie

Les objectifs sont de maîtriser la trigonométrie de base en vue de résoudre des problèmes liés à la topographie, le calcul des distances par triangulation et tout autre problème métrique relatif aux triangles dans un plan.

G2 Trigonométrie

Calcul de la longueur d'un arc de cercle et de l'aire d'un secteur circulaire, applications cartographiques. Construction de triangles donnés par des côtés et des angles. Trigonométrie du triangle rectangle et quelconque. Utilisation des théorèmes du sinus et du cosinus. Problèmes de synthèse.

Coloration et thèmes à choix

L'utilisation d'exercices ou de thèmes à choix tenant compte de la coloration de l'option choisie est conseillée. Toutefois, le nombre de périodes spécifiquement utilisées pour de telles activités ne devrait pas excéder 15% du nombre total de périodes.

3^e année (3 périodes)

Algèbre, analyse

L'objectif est de donner une introduction concrète au calcul différentiel pour pouvoir rapidement traiter des problèmes d'optimisation.

A11 Dérivée et applications de la dérivée

Définition géométrique de la dérivée, règles de calcul des dérivées de $f + g$, $f \cdot g$, $\lambda \cdot f$, $\frac{f}{g}$, f^n , où f , g sont des fonctions réelles, $g \neq 0$, $n \in \mathbb{Z}$ et $\lambda \in \mathbb{R}$. Croissance et extremums des fonctions polynomiales et rationnelles simples. Problèmes d'optimisation.

Probabilités et statistiques

Les objectifs sont de donner des outils pour comprendre qualitativement et quantitativement la notion d'expérience aléatoire et pour traiter statistiquement des bases de données.

P1 Combinatoire

Principe multiplicatif, arrangements, permutations, combinaisons sans répétition, diagrammes de Venn et schémas en arbres.

P2 Probabilités

Définition élémentaire de la notion de probabilité. Applications de la combinatoire aux probabilités. Problèmes utilisant la probabilité conditionnelle et la probabilité de l'événement complémentaire.

P3 Statistique descriptive

Différentes formes de présentations des données (cas simples à la main, autres cas à l'aide, si possible, de l'informatique). Fréquences absolues, relatives et cumulées. Moyenne, médiane, variance, écart type.

Géométrie

L'objectif est ici de développer la vision dans l'espace.

G3 Géométrie dans l'espace

Esquisses de solides. Calculs de longueurs, d'aires et de volumes d'objets de l'espace (prismes, pyramides, cylindres, cônes et sphères).

Problèmes de synthèse

L'objectif est de donner une vision globale des utilisations possibles et transversales de toutes les notions déjà étudiées.

Coloration

Comme pour la deuxième année, il est conseillé de tenir compte de la coloration de l'option choisie, sans toutefois excéder 15% du nombre total de périodes.

3. Examen

Écrit: durée 4 heures.

Résolution de problèmes.

4. Option santé

2^e et 3^e années

Objectifs

Des problèmes nouveaux ou plus complexes que ceux du cours de base amènent l'élève à développer une plus grande aisance à traduire des énoncés en langage mathématique, comprendre des phénomènes modélisés, acquérir de nouvelles techniques de résolution, justifier un raisonnement. L'utilisation d'outils informatiques (tableur, géométrie dynamique, calculs formels,...) est encouragée.

Contenus

- Problèmes faisant intervenir différentes proportionnalités.
- Modélisations de problèmes concrets.

D'autres sujets, provenant par exemple de la liste ci-dessous, seront traités.

- Prolongements du cours de base en algèbre, analyse, trigonométrie, probabilités, statistiques ou géométrie (plane ou de l'espace).
- Géométrie vectorielle et analytique.
- Progressions.
- Calcul matriciel.
- Régressions linéaires.
- Notions de théorie des graphes.

Sciences expérimentales

1. Objectifs communs en biologie, chimie et physique

En plus des objectifs cités dans l'introduction générale des programmes:

- développer la curiosité et l'intérêt scientifiques;
- acquérir des connaissances élémentaires;
- acquérir une méthode de travail scientifique en développant les capacités suivantes:
 - a) observation,
 - b) formulation de questions,
 - c) description de phénomènes,
 - d) analyse d'un texte scientifique simple,
 - e) utilisation d'un mode opératoire expérimental,
 - f) présentation et interprétation des résultats expérimentaux,
 - g) utilisation d'appareils pour l'expérimentation;
- apprendre à conduire un raisonnement rigoureux et logique.

1.1. Objectif spécifique à la biologie

Saisir l'unicité des êtres vivants de même que leur diversité, leur interdépendance et leurs relations étroites avec le milieu.

1.2. Objectif spécifique à la chimie

Acquérir la notion que toute la matière, vivante et non vivante, est constituée d'atomes et de molécules et comprendre comment, à l'aide du modèle moléculaire, on peut expliquer ou prévoir les propriétés et la diversité des substances constituant la matière.

1.3. Objectifs spécifiques à la physique

- Mettre en œuvre des modèles qualitatifs simples et confronter ces modèles avec des expériences de la vie quotidienne. Définir les grandeurs qui caractérisent un phénomène et les mettre en relation les unes avec les autres. Introduire le système international d'unités.
- Mettre en œuvre des modèles quantitatifs à l'aide du langage mathématique et confronter ces modèles avec des expériences de laboratoire.
- Etudier quelques lois simples. Introduire l'analyse dimensionnelle.
- Faire une approche historique de l'évolution des idées et de la découverte de quelques lois de la physique.

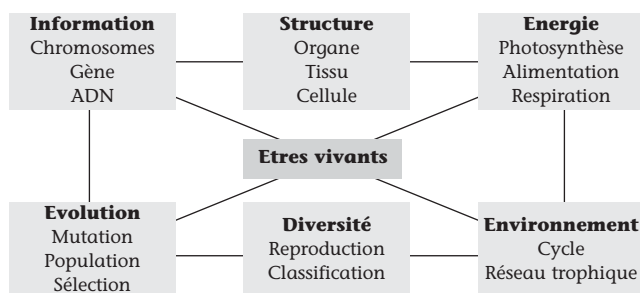
2. Objectifs intermédiaires et contenus

Tronc commun

1^{re} année (4 périodes de cours et 1 période de travaux pratiques)

2.1. Contenus de biologie

Selon un cheminement laissé à l'appréciation du maître, les élèves apprendront à situer les éléments du diagramme suivant les uns par rapport aux autres.



2.2. Contenus de chimie

Au travers d'un cours fortement ancré dans des exemples de la vie quotidienne, les notions suivantes seront abordées :

- mélanges et corps purs;
- éléments chimiques et atomes;
- modèle atomique simple et classification périodique;
- corps simples et corps composés;
- liaisons chimiques (covalente et ionique);
- étude choisie de quelques molécules de la vie quotidienne et de leurs réactions.

2.3. Contenus de physique

Sur la base d'un ou de deux fils conducteurs (par exemple: l'astronomie, la Terre, la météorologie, les sources d'énergie, voir et entendre, les aéronefs, la bicyclette, etc.) dont le choix est laissé au maître, les concepts suivants seront obligatoirement abordés :

- forces – vitesse – accélération (variation de vitesse);
- formes et transformations d'énergie.

Le maître traitera aussi un sujet pris hors de la mécanique.

3. Option santé

2^e et 3^e année

Objectifs communs en biologie, chimie et physique

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents:

- développer des qualités d'organisation, d'initiative, de collaboration et d'autonomie permettant de maîtriser une démarche expérimentale simple;
- développer la capacité de synthèse à partir de l'analyse de plusieurs sources d'information;
- aborder quelques éléments d'épistémologie et d'histoire des sciences;
- privilégier des démarches interdisciplinaires pour aborder des sujets d'actualité ou présentant un intérêt particulier aussi bien pour la curiosité des élèves que pour leur future formation professionnelle.

Objectif spécifique à la biologie

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents:

- en approfondissant les connaissances acquises en 1^{re} année, dégager une vision globale du vivant permettant d'en appréhender la cohérence.

Objectif spécifique à la chimie

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents:

- approfondir les notions fondamentales de la chimie, notamment en relation avec les sciences de la santé.

Objectif spécifique à la physique

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents:

- prendre conscience que les lois de la physique découlent d'une construction à partir de quelques principes fondamentaux.

Contenus

Biologie

2^e année (2 périodes de cours)

Reproduction et développement.

Génétique.

Physiologie humaine.

3^e année (2 périodes de cours et 1 période de travaux pratiques)

Physiologie générale (par exemple: échanges, photosynthèse, respiration). Ecosystèmes (équilibres et déséquilibres écologiques).

Evolution et systématique.

Suggestions pour les travaux pratiques:

- observations microscopiques de cellules et de tissus;
- fermentation, respiration, photosynthèse;
- observation de végétaux, observation d'animaux, systématique et anatomie comparée;
- expériences de physiologie humaine.

Chimie

2^e année (2 périodes de cours et 1 période de travaux pratiques)

3^e année (2 périodes de cours)

Structure des corps ioniques et des corps moléculaires.

Forces intermoléculaires et propriétés des corps moléculaires, solubilité. Stœchiométrie (mole, concentration molaire, relations quantitatives dans les réactions chimiques, volume molaire d'un gaz).

Déroulement d'une réaction chimique: les facteurs affectant la vitesse; les effets thermiques; l'équilibre chimique (loi d'action de masse et principe de Le Châtelier).

Réactions d'oxydoréduction.

Acides, bases, réactions de neutralisation, notions de pH et d'effet tampon. Chimie organique (les grandes familles et leurs propriétés).

Éléments de biochimie (structures chimiques des sucres, des lipides et des protéines).

Physique

2^e année (2 périodes de cours)

Optique géométrique: œil, appareil de photo, microscope, etc.

Chaleur: échanges de chaleur, dilatation, etc.

Electricité: force de Coulomb, courant, tension, puissance, etc.

3^e année (2 périodes de cours et 1 période de travaux pratiques)

Mécanique: statique des solides et des fluides.

Magnétisme: sources du champ magnétique, force magnétique, etc.

Ondes: généralités.

4. Option socio-pédagogique

Dotation

3 périodes hebdomadaires en 2^e et 3^e année dont 1 de travaux pratiques (environ 15 séances par année).

Cette dotation est répartie de manière équilibrée entre la biologie, la chimie et la physique.

Objectifs généraux pour les trois disciplines

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents:

- acquérir une connaissance de l'environnement en rapport avec la future formation professionnelle;
- développer des qualités d'organisation, d'initiative, de collaboration et d'autonomie permettant de maîtriser une démarche expérimentale simple;
- développer la capacité de synthèse à partir de l'analyse de plusieurs sources d'information;
- privilégier des démarches interdisciplinaires pour aborder des sujets d'actualité ou présentant un intérêt particulier aussi bien pour la curiosité des élèves que pour leur future formation professionnelle;
- mettre en place les bases d'une éthique et d'une responsabilité scientifiques dont devraient être porteurs de futurs acteurs de l'enseignement et des professions sociales.

Objectifs spécifiques à la biologie

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents:

- s'exercer à déterminer un végétal, champignon ou animal grâce à des critères simples et connus;
- établir des relations entre le sol, les végétaux et les animaux;
- analyser et expliciter l'adaptation des êtres vivants à leur biotope;
- dégager, en approfondissant les connaissances acquises en 1^{re} année, une vision globale du vivant permettant d'en appréhender la cohérence.

Objectif spécifique à la chimie

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents:

- approfondir les connaissances acquises en 1^{re} année dans une perspective de culture générale.

Objectif spécifique à la physique

En plus des objectifs de 1^{re} année qui restent pertinents:

- prendre conscience que les lois de la physique découlent d'une construction à partir de quelques principes fondamentaux.

Contenus

Les contenus sont définis de manière globale pour les deux années.

Biologie

Un parcours des thèmes suivants pour situer les enjeux et problèmes:

- La transmission de l'information chez les êtres vivants: reproduction et génétique.
- La transformation chez les êtres vivants: évolution.
- Les êtres vivants et leur milieu: écologie, communications.

Travaux pratiques

(environ 10 séances sur les deux ans)

Suggestions:

- observation de bactéries, champignons, végétaux et animaux; déterminations et anatomie comparée
- respiration, fermentation, photosynthèse
- études d'écosystèmes sur le terrain
- expériences de physiologie
- études de comportement

Chimie

- Différents aspects de la réaction chimique:
 - Relations quantitatives simples.
 - Aspects énergétiques.
 - Principales réactions: acide-base, réactions d'oxydo-réduction, précipitation.
- Eléments de chimie descriptive en relation avec le quotidien et l'environnement.

Physique

On prendra soin de faire constamment référence à des situations bien concrètes:

- Circuits électriques simples et notions de magnétisme.
- Approfondissement et compléments du programme de 1^{re} année:
 - Chaleur, échanges de chaleur, dilatation.
 - Pression, hydrostatique.
 - Optique, acoustique.

Sciences humaines

1. Objectifs généraux

On entend par sciences humaines l'ensemble des disciplines qui étudient l'homme dans son milieu naturel, culturel, historique et socio-économique. Elles donnent à l'élève des moyens de développer sa personnalité et de mieux comprendre le monde, de se percevoir lui-même et de percevoir autrui comme personne et comme membre d'une communauté.

Elles proposent:

- une réflexion sur l'homme, ses devoirs et ses droits (fondamentaux et usuels);
- une approche critique des sociétés humaines dans le respect de leur diversité;
- des connaissances sur les relations humaines (notions juridiques, sociologiques, politiques, économiques, psychologiques);
- des moyens de comprendre la place et le rôle de l'homme dans son environnement.

En entraînant l'argumentation et l'esprit critique au travers, par exemple, de travaux de recherche, l'enseignement des sciences humaines développe le goût d'entreprendre et notamment l'esprit d'initiative civique.

Disciplines d'enseignement

Les différents aspects des sciences humaines sont abordés à travers les enseignements suivants:

- I. Géographie
- II. Histoire
- III. Sciences économiques et droit

Interdisciplinarité

Les maîtres de géographie, d'histoire, de sciences économiques et de droit se communiquent et communiquent à leurs collègues des autres disciplines leurs programmes. L'interdisciplinarité est encouragée. On en trouvera quelques exemples dans les divers programmes de cette brochure.

Géographie

1. Objectifs généraux

La géographie a pour but d'étudier les rapports entre l'espace et les sociétés qui l'habitent, l'organisent, le modifient.

En se situant, en analysant, quantifiant, qualifiant et comparant les espaces terrestres à échelles différentes, l'élève prendra conscience de son environnement et de l'évolution de celui-ci; il saisira les interactions entre les facteurs économiques, physiques, politiques et sociaux; en cela, il se rendra compte que l'espace est un enjeu, que l'espace est organisé et fragile et, de ce fait, qu'il en est responsable.

2. Objectifs fondamentaux

L'élève sera amené à:

- posséder une vue globale de la configuration de la Terre et des principaux ensembles physiques, économiques, politiques et humains qui la composent;
- comprendre et utiliser les concepts de base de la géographie (localisation, interaction, distance, échelle, changement/permanence, centralité, diffusion, espace), c'est-à-dire formuler les dimensions spatiales d'un problème en cherchant une réponse aux questions qui? quoi? comment? où? pourquoi? que faire?
- rechercher les relations entre les régions, les sociétés humaines et les milieux naturels;
- pratiquer le changement d'échelle, c'est-à-dire combiner des informations qui portent sur des espaces de tailles différentes;
- interpréter, reproduire les représentations;
- en bref, localiser les faits, comprendre, expliquer objectivement dans leur cadre géographique les interactions entre des événements d'actualité ou de la vie courante et dans leur contexte historique, économique ou juridique;
- mais aussi comprendre d'autres modes de vie et d'autres types d'organisation de l'espace;
- enfin, prendre conscience que l'homme est responsable de l'espace qu'il produit, quelle que soit l'échelle.

3. Savoir-faire et méthodes

Pour atteindre ces objectifs, l'élève devra être notamment capable d'utiliser les documents spécifiques les plus courants de la géographie:

cartes à échelles et de types différents, textes, statistiques, diagrammes, profils et coupes, roches, photographies.

La démarche d'acquisition des connaissances géographiques devra être la plus active possible, fondée sur des études de cas, sur la confrontation de documents nombreux, variés et actualisés, en utilisant le plus possible les moyens audiovisuels et l'informatique.

Toute analyse de faits ou d'ensembles spatiaux devra s'organiser au départ des connaissances pratiques et sensibles des élèves, de leurs perceptions, de leur vécu; à ce titre, la perspective urbaine et régionale sera privilégiée. Il s'agira dans un 2^e temps de vérifier, de mettre en perspective, d'expliquer l'espace perçu par l'analyse de documents, d'enquêtes, de travaux de terrain. Enfin, on demandera aux élèves de proposer des solutions concrètes à des problèmes réels, qu'eux-mêmes rencontreront plus tard en tant que citoyens. On privilégiera des simulations, des projets d'aménagement, par exemple. On aura soin, pour chaque sujet traité, de prendre des exemples en Suisse, dans les pays industrialisés et dans le reste du monde, tout en privilégiant l'actualité.

Enfin, l'élève ne doit pas consommer des sujets sous l'angle monographique, mais, au travers de ceux-ci, comprendre des faits géographiques dans toute leur complexité.

4. Objectifs intermédiaires et contenus

Tronc commun

1^{re} année (2 périodes)

Les sujets de 1^{re} année constituent une révision des notions de base et une consolidation des acquis.

4.1. Structuration de l'espace géographique

- localisation dans l'espace: coordonnées géographiques (latitudes, longitudes, méridiens et parallèles), lignes remarquables (tropiques, équateur, etc.);
- le système solaire, les mouvements de la Terre (révolution et translation) et leurs conséquences;
- cartographie: échelle, signes et symboles, projections, cartographie thématique, la Terre vue de l'espace;
- représentations et perception de l'espace;
- analyse de paysages et de leur dynamique: milieux naturels et milieux aménagés, milieu rural, urbain, industriel.

4.2. L'homme, habitant de l'espace mondial

- répartition, densité de population: concentration/dispersion;
- naître, vivre et mourir: taux de natalité, de mortalité, de fécondité, des ruptures dans l'accroissement naturel, pyramide des âges, transition démographique, diversité des comportements démographiques;
- politiques de population;
- migrations humaines: causes et conséquences, émigration/immigration, transmigration, flux pendulaires, exode rural, explosion urbaine;
- facteurs de localisation des populations.

4.3. L'homme et l'espace naturel

- les grands ensembles terrestres et marins et leur mobilité: tectonique, volcanisme;
- géologie: formation du Jura, du Moyen Pays et des Alpes; caractères géomorphologiques de la Suisse;
- climats et végétations: les milieux climatiques importants (climogramme), les grandes zones de végétation, les transformations actuelles du climat par l'homme (par exemple: effet de serre);
- météorologie: la circulation atmosphérique (pression, vents, répartition, perturbation, précipitations).

Tronc commun

2^e année (2 périodes)

4.4. L'homme et les espaces de production

- l'espace agricole: la mainmise progressive de l'homme sur le milieu, les paysages ruraux, les systèmes de culture, peuplement et habitat rural, les facteurs de la répartition des activités agricoles, les espaces vivriers, les espaces agricoles spécialisés, les activités rurales non agricoles;
- l'espace maritime: les villes portuaires;
- l'espace industriel;
- l'espace tertiaire;
- l'espace touristique;
- étude d'un produit et de sa commercialisation.

4.5. L'homme et la ville

- qu'est-ce qu'une ville?
- étape et mode de croissance urbaine;
- organisation de l'espace urbain;
- fonctions dans l'espace urbain;
- principaux problèmes de l'aménagement urbain;
- site, situation, réseaux, hiérarchie des villes;
- villes des pays riches, villes des pays pauvres, métropoles, mégapoles et technopoles.

4.6. Flux et structures économiques

- les termes de l'échange, développement/maldéveloppement;
- les organisations internationales;
- les réseaux de relations: du chemin à l'autoroute, du navire au satellite, les autoroutes de l'information;
- l'espace-temps, l'espace-coût, le village planétaire;
- les effets de la mondialisation: division internationale du travail, délocalisations, standardisation, la métropole mondiale.

4.7. L'homme aménage l'espace

- contraintes et aptitudes des milieux, surexploitation, impacts sur l'environnement: friches, les risques naturels;
- conflits, enjeux et problèmes de l'utilisation de l'espace: gestion des ressources en eau;
- aménagement du territoire: essentiellement l'aménagement local en Suisse, Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, Plan directeur cantonal, plan des zones et plan de quartier, cadastre;
- protection de l'environnement.

4.8. Les espaces régionaux

Fronts, fronts pionniers, frontières, régions, régions transfrontalières, le «pavage» des Etats.

Option socio-pédagogique

3^e année (2 périodes)

Approfondissement des sujets d'étude abordés en 1^{re} et 2^e année. Le programme varie en fonction des élèves et des besoins des écoles subséquentes.

5. Interdisciplinarité

Quelques propositions de travaux interdisciplinaires:

- développement d'une politique touristique régionale, mondialisation des marchés financiers et leurs conséquences pour l'emploi en Suisse (branches économiques);
- localisation des entreprises (économie d'entreprise);
- l'échange inégal et le tiers monde (économie et philosophie);
- mesure des risques naturels, météorologie (physique, mathématiques et biologie);
- protection de l'environnement, étude de la diffusion géographique des maladies, protection de l'eau/étude d'implantation d'une STEP (biologie);
- la ville vécue et perçue (psychologie);
- la ville (histoire, langues étrangères, littérature, dessin);
- étude de l'aménagement d'une petite commune ou de l'évolution d'un quartier (droit, histoire);
- les modes d'exploitations agricoles (biologie, pédologie);
- les minorités (droit, langues étrangères, histoire);
- le métissage musical (musique);
- les conflits interethniques (histoire, langues);
- la politique énergétique en Suisse (histoire, physique, économie);
- la longue histoire du peuplement (histoire);
- analyses statistiques (mathématiques).

6. Moyens d'enseignement – Manuels

Atlas, manuels de géographie, collection de classe, cartes topographiques et autres cartes, photos aériennes, vidéos, diapositives, logiciels divers.

7. Examen

Oral (seulement pour l'option socio-pédagogique): les files de géographie des établissements en fixent la nature et les modalités.

Histoire et institutions politiques

1. Objectifs généraux

Démarche de recherche et élaboration d'un discours, la science historique a pour objet le passé humain et pour enjeu son intelligibilité. L'enseignement de l'histoire apprend à l'élève une méthode pour étudier les sociétés et les civilisations. Il lui permet de mettre en lumière leurs différences ou leurs similitudes dans le souci du respect de l'autre. Il lui apprend à penser le temps en termes de changement et de continuité, de rupture et de permanence et à clarifier les rapports entre l'histoire et la mémoire, l'histoire et la fiction, l'histoire et le mythe. Il développe chez l'élève une conscience et une pratique susceptibles de le soutenir dans l'exercice de ses responsabilités en tant que membre d'une collectivité humaine. Enfin, il met l'accent sur l'importance de l'échange avec les disciplines en général, les autres sciences humaines en particulier.

2. Objectifs fondamentaux

2.1. *Savoirs: les connaissances*

L'élève acquiert:

- des connaissances en histoire ancienne, médiévale, moderne et/ou contemporaine dans une perspective diachronique et synchronique;
- des connaissances raisonnées des fondements culturels de notre civilisation;
- des notions de sciences auxiliaires de l'histoire (démographie, économie, sciences sociales, etc.);
- des connaissances critiques du passé récent et du monde contemporain;
- un vocabulaire spécifique de base;
- une initiation à la vie politique.

2.2. *Savoir-faire: les aptitudes*

L'élève est capable de:

- comparer et comprendre des documents de nature diverse;
- replacer un événement ou une thématique historiques dans un contexte politique, économique, social ou culturel;
- analyser un événement ou une thématique historiques à travers une approche pluridisciplinaire;

- gérer une information abondante et d'en dégager une synthèse;
- élaborer une bibliographie;
- effectuer une recherche historique et en faire une présentation orale ou écrite;
- argumenter et de débattre.

2.3. Savoir-être de l'élève: les attitudes

L'élève apprend à:

- développer une attitude réfléchie, curieuse et critique face à l'information historique, médiatique ou politique;
- distinguer l'existence de cultures et de systèmes de valeurs différents dans un esprit de respect et d'ouverture à l'Autre;
- prendre conscience de ses attaches avec sa propre culture, de sa place dans la société et de ses responsabilités.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

L'enseignement visera, par étapes, à la consolidation d'acquis antérieurs et à l'introduction de nouvelles compétences spécifiques. Au cours des trois années, il privilégiera les approches factuelles, analytiques et réflexives.

Dans chacune des trois années, un sujet d'histoire suisse sera étudié en relation avec les autres sujets.

Dans le même temps, l'enseignement abordera des sujets d'actualité afin de comprendre la vie politique sous ses aspects institutionnels, idéologiques et sociologiques. Il s'agira également de montrer que les situations étudiées peuvent avoir des origines très lointaines et que les faits passés trouvent souvent un prolongement dans le présent.

Tronc commun

1^{re} année (2 périodes)

L'enseignement privilégiera une approche plutôt descriptive, factuelle, diachronique et anthropologique. L'accent sera mis sur:

- la sensibilisation à une attitude réfléchie et curieuse;
- l'acquisition de méthodes de travail;
- le développement des facultés d'appropriation par,
 - l'énumération, la description,
 - la comparaison, la distinction,
 - la définition, la classification
 - la schématisation;

- l’acquisition des notions de base sur le plan du vocabulaire et de la chronologie;
- la nécessité d’acquérir une attitude critique face à l’information historique ou médiatique.

Les contenus aborderont la notion de civilisation et seront choisis en fonction des deux démarches suivantes:

- étudier un ou des thèmes d’histoire de la civilisation occidentale, par exemple à partir de faits contemporains; mettre en perspective ce qui a été étudié au cours de la scolarité obligatoire en histoire ancienne, médiévale, moderne et/ou contemporaine;
- étudier une civilisation «extra-européenne» et permettre à l’élève de repérer et de relativiser ses valeurs.

Tronc commun

2^e année (2 périodes)

L’enseignement privilégiera l’apprentissage des savoir-faire. L’accent sera mis sur l’acquisition de notions nécessaires à

- la démarche analytique:
 - apprendre à replacer les faits dans leur contexte,
 - apprendre à analyser les faits dans leur complexité,
 - interroger les mécanismes de causalité et de conséquences,
 - comprendre les intentionnalités implicites;
- la recherche bibliographique;
- la constitution et la présentation d’un dossier.

Le choix des sujets visera une compréhension des origines, du fonctionnement et des représentations du monde ancien, médiéval, moderne et/ou contemporain: histoire des structures sociales; histoire des mentalités; histoire des idées; histoire politique, etc.

Tronc commun

3^e année (3 périodes)

L’enseignement privilégiera une approche analytique et réflexive. L’accent sera mis sur

- le développement de l’autonomie de l’élève et de sa capacité à:
 - poser des questions et formuler des hypothèses permettant de conduire une recherche,
 - percevoir la multiplicité des points de vue,
 - comprendre que la réalité est souvent conditionnée par le regard à travers lequel on la perçoit et être capable d’analyser ce regard, conduire une réflexion, argumenter, défendre un point de vue;

- l'analyse des mécanismes sociaux, politiques et économiques;
- une sensibilisation à l'altérité et à la relativité des jugements;
- une initiation au débat politique et historiographique;
- les questions relatives à la vie en société, la place que l'élève y occupe, le rôle qu'il veut y jouer.

L'enseignement abordera des sujets significatifs qui permettent de débattre des faits sociaux et des valeurs humaines: racisme et droits de l'homme; nationalisme et identité; identité et mondialisation; souveraineté et construction de l'Europe, etc.

Option socio-éducative (2^e et 3^e année)

Parmi les sujets proposés dans le cadre de cette option, on pourra étudier, par exemple, dans une perspective anthropologique et historique, l'évolution, en Occident, du rôle et de la place de l'enfant, de la famille et des personnes âgées ou handicapées, l'émergence de la question des assurances sociales et du rôle de l'Etat, ainsi que la question de la signification des rites, des symboles et des fêtes en tant que manifestations culturelles et religieuses.

4. Interdisciplinarité

L'enseignant veillera

- à valoriser les compétences transversales communes aux différentes branches d'enseignement (critique, recherche, communication...);
- à proposer aux élèves des thèmes en relation avec d'autres disciplines.

5. Méthodologie – Moyens d'enseignement

L'enseignement tiendra compte du cadre historique acquis au cours de la scolarité obligatoire. Il sera fondé sur l'étude de quelques sujets significatifs. Il pourra être conçu sous forme de cours, de lectures expliquées, de travaux individuels ou de groupes et il privilégiera l'étude de documents. Les élèves seront initiés à la recherche bibliographique et à la constitution de dossiers.

L'enseignant reste libre du choix des sujets, en accord avec les lignes générales du plan d'études, et des moyens d'enseignement.

6. Examen

Oral: les files d'histoire des établissements fixent la nature et les modalités de l'interrogation. Celle-ci porte, en principe, sur le contenu de l'enseignement des deux dernières années. La durée de préparation représente deux fois le temps d'interrogation, elle-même comprise entre 15 et 20 minutes.

Sciences économiques et droit

L'enseignement des sciences économiques et du droit comprend les cours suivants:

- Economie et droit (tronc commun – 1^{re} année)
- Economie politique, d'entreprise et droit (option socio-éducative, 2^e et 3^e année)
- Economie d'entreprise et droit (option Economie et commerce – 2^e et 3^e année)
- Gestion financière (option Economie et commerce – 2^e et 3^e année)
- Informatique de gestion (option Economie et commerce – 2^e et 3^e année)
- Economie politique (option Economie et commerce – 3^e année)

Ces cinq cours, certes distincts, sont dispensés pour former à l'issue de ces études un tout cohérent.

L'option Economie et commerce bénéficie d'une longue tradition dans le canton et sur le plan fédéral. Elle allie une large culture générale à un solide bagage économique. Elle conduit après trois ans de gymnase au diplôme d'études commerciales qui est reconnu par l'OFFT (Office fédéral de la formation et du travail) comme l'équivalent d'un certificat fédéral de capacité d'employé de commerce.

Le porteur du diplôme d'études commerciales peut, à l'issue d'une pratique professionnelle de 39 semaines en entreprise, obtenir une maturité professionnelle commerciale.

Economie et droit

1^{re} année (3 périodes)

1. Objectifs généraux

A partir de la vie quotidienne, maîtriser une culture économique et juridique permettant aux élèves de se comporter dans leur vie personnelle et professionnelle en acteurs lucides et avertis.

Observer, analyser et comprendre les activités et les interrelations des divers agents d'un circuit économique complexe.

Connaître et appliquer les règles juridiques permettant de faire face aux situations de la vie courante.

2. Objectifs fondamentaux

L'élève sera amené à :

- acquérir et maîtriser un vocabulaire de base économique, juridique et financier;
- acquérir les connaissances juridiques usuelles et résoudre des cas simples;
- se représenter un ensemble aussi complexe que le circuit économique, les interrelations entre les agents économiques, leurs complémentarités et leurs interdépendances;
- comprendre et analyser avec un esprit critique les faits économiques contemporains;
- prendre conscience des enjeux économiques actuels;
- maîtriser les méthodes quantitatives de base nécessaires aux actes économiques de la vie au quotidien;
- appliquer des savoir-faire couramment rencontrés en sciences économiques.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Remarque préliminaire

Le programme de 1^{re} année d'**économie et droit** est conçu pour donner à tous les élèves les moyens de mieux connaître des aspects du monde socio-économique.

Le programme d'**économie** étudie le circuit économique par l'analyse spécifique des principaux actes économiques qui génèrent des flux réels ou monétaires.

Le **droit** définissant entre autres les règles sociales que doivent observer les acteurs de l'économie, il est indispensable de compléter l'étude du circuit économique par des connaissances juridiques.

Enfin, des **travaux pratiques** doivent permettre aux élèves d'acquérir des savoir-faire en relation avec le programme d'économie et de droit.

Contenus

Le circuit économique: les quatre agents économiques et leurs relations

L'individu en tant qu'agent économique

L'établissement d'un budget

Le surendettement, ses conséquences socio-économiques et juridiques

La personnalité juridique

Les obligations

Le justiciable face au système judiciaire

Les relations entre l'individu et l'entreprise

Les différentes formes de revenus

Le décompte salaire

Le consommateur face au marketing

Les relations entre l'individu et les banques

Les changes

Le compte courant et les intérêts

Le crédit à la consommation

Les relations entre l'individu et l'Etat

La protection sociale

Les impôts et la déclaration d'impôts

Le budget de l'Etat, recettes et dépenses

Le surendettement des collectivités

Economie politique, d'entreprise et droit

(2 périodes hebdomadaires en 2^e et 3^e année de l'option socio-éducative)

1. Objectifs généraux

- Prendre conscience des enjeux politiques, économiques et sociaux liés à la création et à la distribution de richesse, ainsi qu'à l'amélioration du bien-être de la société
- Connaître le système social et de santé suisse

- Saisir les traits essentiels des institutions démocratiques, du système juridique suisse et le reconnaître comme partie intégrante de l'organisation de la société
- Acquérir les connaissances de base pour comprendre le fonctionnement et l'environnement des institutions sociales dans lesquelles les élèves s'inséreront dès le début de leurs stages
- Être capable de comprendre le fonctionnement d'une institution sous l'angle financier
- Pouvoir argumenter et défendre son point de vue de façon cohérente dans ses activités professionnelles
- Intégrer les impératifs professionnels, éthiques et déontologiques du métier de l'assistant socio-éducatif

2. Objectifs fondamentaux

L'élève sera amené à

- Connaître et comprendre, en droit suisse, les lois, les ordonnances et les instances en matière de politique sociale, ainsi que des éléments du droit international et européen, notamment les droits fondamentaux et les conventions internationales en la matière
- Comprendre l'organisation des différents types d'institutions, leurs prestations, leur politique de ressources humaines et de communication
- Connaître leurs différents coûts, recettes et besoins de financement
- Interpréter les documents comptables usuels d'une institution: bilan, compte de résultat et budget
- Interpréter les bases légales existantes pour en déduire des solutions dans des cas simples
- Comprendre les décisions de politique socio-économique et reconnaître les valeurs qui les sous-tendent
- Prendre conscience des enjeux économiques et sociaux des prochaines années
- Développer une attitude d'ouverture et un esprit d'initiative face aux problématiques économiques actuelles
- Être conscient des exigences du métier d'assistant socio-éducatif et être capable d'en assumer les responsabilités
- Développer un comportement adéquat dans le respect de l'éthique et de la sphère privée

3. Contenus

A. Le système santé-social suisse et l'économie

2^e année

Ce chapitre aborde au niveau macro-économique l'architecture du système de protection sociale et son fonctionnement. Il présente les enjeux, le financement et les orientations générales passées, actuelles et futures de la politique sociale.

Comment distinguer les besoins individuels des besoins collectifs? Quelles sont les missions générales confiées à l'Etat et quelles sont les bases légales, en particulier en ce qui concerne le secteur social et de la santé? Quels sont les grands modèles existants; quelles sont les principales références juridiques nationales et internationales en la matière?

Comment se crée la richesse nationale? Comment les transferts à vocation sociale se font-ils dans le circuit économique? Quelles sont les contraintes budgétaires des collectivités publiques sur le plan national, cantonal et communal? Quelles sont les parts relatives des différents besoins collectifs dans les budgets des collectivités publiques? Quelles sont les tendances dans le domaine santé-social et les interactions avec le développement socio-économique?

B. Analyse de la politique sociale dans une perspective de marché

2^e et 3^e année

En Suisse, les institutions sociales voulues par le système législatif se déploient dans une économie de marché régulée par l'Etat.

Qui sont les acteurs institutionnels du secteur santé-social sur le plan national et cantonal?

Quels sont les différents segments du marché santé-social dans lesquels les assistants socio-éducatifs développeront leurs activités? Quels sont les besoins spécifiques et prestations offertes sur ces marchés? Comment se forment les prix dans ces différents segments? Qui sont les partenaires et leur rôle: consommateurs, prescripteurs, producteurs, associations diverses et services spécifiques de l'Etat et quels sont leurs intérêts respectifs?

Comment fonctionnent la concurrence et les mécanismes de contrôle financier et du travail dans ces branches?

C. L'activité économique d'une institution sociale

2^e et 3^e année

Ce chapitre vise à faire comprendre les notions de production de services dans une institution sociale pour des êtres humains en situation de dépendance plus ou moins forte.

Quelles sont les bases du fonctionnement de l'institution sociale en tant que prestataire de services? Qui sont ses «clients» et partenaires? Que produit-elle? Comment construit-elle ses missions? Comment est-elle organisée? Comment gère-t-elle ses ressources humaines?

Comment l'institution communique-t-elle, en son sein avec ses patients, avec son personnel et avec son environnement?

Quels sont les principaux flux de données qui la traversent, quels sont leurs impacts financiers et les moyens de contrôle?

Dans quel environnement juridique l'institution et l'assistant socio-éducatif évoluent-ils? Quels sont les différents statuts juridiques des institutions concernées et leurs conséquences sur l'organisation et la gestion?

D. Approche du métier d'assistant socio-éducatif

3^e année

Ce chapitre aborde le comportement professionnel, déontologique et éthique au travail que l'on peut attendre des collaborateurs, en particulier, dans le contexte de la relation entre l'assistant, le patient ou l'enfant et sa famille. A quelles situations un assistant socio-éducatif pourrait-il être confronté dans l'exercice de son métier?

Comment distinguer sphère privée et sphère professionnelle? Quelles sont les limites de son engagement auprès des personnes en charge, de l'équipe professionnelle et de l'institution? Quels sont les buts poursuivis par la loi sur la protection des données, les règles relatives au secret professionnel et au devoir de réserve et quel comportement l'assistant socio-éducatif devrait-il adopter dans ces situations?

Quels sont les droits et devoirs de l'assistant socio-éducatif dans ses activités professionnelles?

Quel pourrait être le cahier des charges de l'assistant socio-éducatif dans les différentes institutions?

Comment l'assistant socio-éducatif et l'institution veillent-ils à améliorer leurs services? Qu'est-ce qu'une charte éthique? Que signifie l'appartenance à un corps professionnel? Quelles distinctions peut-on faire entre morale, valeurs, éthique, déontologie et droit?

E. La politique familiale et de la jeunesse dans une perspective juridique

3^e année

La politique en faveur de la jeunesse et de la famille accorde la priorité à la défense des plus vulnérables par un appui, une intégration et des possibilités de réinsertion sociale.

Dans ce contexte, quels sont les droits et devoirs des personnes physiques dans les différentes étapes de la vie; quels sont les principaux actes juridiques découlant du droit de la famille; quelles sont les responsabilités juridiques de la famille lorsque des proches sont placés en institution?

Quelles sont les implications pénales et civiles consécutives à des cas de délits, maltraitance, abus sexuels et autres violences?

Quels sont les comportements à risque et comment les prévenir?

Quelles sont les droits et devoirs des victimes et les structures de prise en charge? Quelles sont les voies de résolution des conflits?

4. Méthodes complémentaires

- Visites d'institutions
- Etude de cas économiques et juridiques dans le contexte d'institutions
- Interprétation de documents comptables d'institutions et de collectivités
- Travaux de groupe et exposés succincts
- Jeux de rôle

Economie d'entreprise et droit

2^e et 3^e année de l'option économie et commerce (3 périodes)

Avertissement

Les objectifs ci-dessous complètent ceux énoncés dans le programme d'Economie et droit de 1^{re} année.

1. Objectifs généraux

- acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension du fonctionnement et de l'environnement de la société dans laquelle les élèves s'inséreront à l'issue de leurs études;
- maîtriser les outils de base de la gestion d'une entreprise;
- connaître et appliquer les règles juridiques qui organisent les activités des hommes et des entreprises;
- assimiler le vocabulaire indispensable à la compréhension du fonctionnement des entreprises;
- développer le sens de l'observation, l'autonomie, la capacité d'analyse et l'esprit critique des élèves.

2. Objectifs fondamentaux

L'élève sera amené à :

- observer, décrire et comprendre l'activité des entreprises commerciales, artisanales, industrielles et de services;
- utiliser les outils de calcul économique relatifs à la gestion de l'entreprise, en analyser les résultats et formuler des conseils simples;
- reconnaître et comprendre les caractéristiques des contrats étudiés;
- résoudre des cas juridiques simples relatifs aux principaux contrats.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Développer la notion d'entreprise

Source de création de richesses et d'emplois. Comment une entreprise naît-elle? Comment se développe-t-elle? Quelles sont les entreprises que l'on rencontre le plus fréquemment? Comment une entreprise est-elle organisée?

Comprendre ce qu'est l'activité commerciale d'une entreprise

Par l'étude de la démarche «marketing», du produit, du marché. Quels moyens mettre en œuvre pour satisfaire les besoins des consommateurs?

Etudier le mécanisme de la production

En particulier l'organisation du travail au sein de l'entreprise, ainsi que son évolution. Comment combiner au mieux les flux des achats, de la production et des ventes en minimisant les coûts et en optimisant la consommation des facteurs de production?

Analyser le financement de l'entreprise

Notamment le rôle qu'exercent les banques comme principal bailleur de fonds. Quels services, quels types de crédits offrent-elles?

Assimiler la gestion des ressources humaines

Facteur déterminant pour la réussite de toute entreprise. Comment motiver les collaborateurs? Comment communiquer? Comment recruter les employés? Comment prévenir et résoudre les conflits? Quelle formation mettre en œuvre (développement personnel, gestion de carrière)?

Décrire les lignes essentielles du système juridique suisse

Connaître les divisions du droit et pouvoir déterminer le droit applicable dans des situations simples.

Comprendre les principes généraux du droit des obligations

Notamment son implication sur les personnes physiques et les personnes morales.

Analyser et comprendre les principaux contrats

A la base de toute activité économique, tels les contrats de vente, de bail à loyer, d'entreprise, de mandat et de travail.

Connaître les aspects principaux de la loi sur la poursuite pour dettes et la faillite

Du point de vue du débiteur et du créancier.

Connaître le système fiscal suisse

Ses différents impôts et taxes. Le système de perception dans le canton de Vaud. Etude d'un cas pratique de déclaration d'impôt.

4. Examen

L'interrogation, orale, porte sur le programme d'économie d'entreprise et de droit des 2^e et 3^e années; les sujets intègrent aussi des questions relatives au programme d'économie politique de 3^e année.

Gestion financière

2^e et 3^e année de l'option économie et commerce (4 périodes en 2^e année et 5 périodes en 3^e année)

1. Objectifs généraux

La fonction financière a principalement comme objets l'enregistrement, la synthèse, l'analyse et la prévision des flux qui transitent par l'entreprise. Elle fait appel à une approche interdisciplinaire touchant à l'économie d'entreprise, à l'économie politique, au droit commercial ainsi qu'aux techniques quantitatives de gestion.

L'enseignement de la gestion financière vise à développer une vision claire des processus économiques modélisés par les techniques quantitatives de gestion. Celles-ci facilitent donc une prise de décision judicieuse visant les objectifs de l'entreprise.

Les apprenants sont capables d'enregistrer des données financières, de procéder à des évaluations, de dresser des états financiers historiques et prévisionnels et de juger ainsi de la situation économique d'une entreprise du point de vue des différents groupes d'intérêts.

2. Objectifs fondamentaux

Savoirs

- Savoir identifier les flux économiques, financiers et commerciaux.
- Comprendre l'utilité de la fonction financière pour la gestion et le développement d'une unité économique.
- Comprendre les méthodes de calcul utilisées dans la pratique professionnelle commerciale.
- Connaître les dispositions légales relatives à la tenue d'une comptabilité.
- Comprendre le fonctionnement et la finalité des méthodes de contrôle de gestion.

Savoir-faire

- Trouver les règles légales et internes à l'entreprise relatives à la tenue de la comptabilité.
- Identifier et traiter de manière fiable les flux financiers et commerciaux.

- Etre capable de tenir une comptabilité financière et d'effectuer la clôture.
- Analyser le bilan et le compte de résultat, puis en tirer les enseignements nécessaires à la bonne gestion de l'entreprise.
- Connaître et appliquer les principes de base de la comptabilité analytique d'exploitation, évaluer ses résultats.
- Connaître les flux de fonds.
- Mettre en évidence les liens entre la gestion financière et d'autres disciplines.

Savoir-être

- Etre conscient de l'importance de tenir une comptabilité financière conforme aux dispositions légales.
- Etre conscient de la responsabilité des collaborateurs du secteur financier et comptable d'une entreprise.
- Etre conscient de l'utilité de l'approche financière dans d'autres domaines professionnels ou sociaux.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

- L'entreprise et la comptabilité.
- Les principes de la méthode comptable.
- Les plans comptables.
- Les opérations d'exploitation principales (financement, investissement, achat et vente, gestion de la trésorerie).
- Les opérations de clôture (ajustement des comptes de situation, de gestion, clôture et présentation des comptes annuels).
- La clôture et la présentation des comptes annuels d'entreprises de différentes formes juridiques.
- Les opérations d'exploitation particulières (TVA, salaires et charges sociales).
- Les activités annexes d'exploitation (titres et immeubles).
- L'analyse d'exploitation, le cash-flow et le seuil de rentabilité.
- L'analyse de bilan.
- L'analyse des coûts – comptabilité analytique.

4. Interdisciplinarité avec l'informatique de gestion

Il s'agit d'une collaboration avec l'informatique de gestion en vue d'intégrer l'outil informatique comme instrument de travail incontournable pour la gestion financière.

- Logiciel comptable (création d'un plan comptable – tenue d'une comptabilité – bouclément).
- Tableur (fiches de salaires – établissement de prix de revient – ratios – budgets de trésorerie – etc.).

5. Examen

L'épreuve, écrite, porte sur les programmes de 2^e et 3^e année.

Informatique de gestion

2^e et 3^e année de l'option économie et commerce

Objectifs et contenus

2^e année (2 périodes par demi-classe)

L'élève apprend à identifier, dans l'environnement de l'entreprise, les informations qui peuvent être enregistrées et traitées à l'aide des outils informatiques, notamment dans les domaines des ressources humaines (informations sur le personnel et les salaires) et de la gestion commerciale (offre et facturation, informations sur les clients, les produits et les services, la TVA, les commissions versées aux représentants, etc.).

Il analyse ces informations afin de créer les structures de données cohérentes qui les enregistrent.

Il réalise, à l'aide de logiciels spécifiques (tableur, base de données relationnelle), les applications qui permettent d'automatiser le traitement des informations (ajout, modification, mémorisation, suppression et simulation), leur mise en forme (à l'écran ou imprimée) ainsi que leur transmission.

3^e année (1 période par demi-classe)

L'élève utilise un programme de comptabilité pour enregistrer les opérations d'une entreprise en vue d'établir le compte de résultat et le bilan final.

Il met en pratique les compétences acquises dans le cours de la 2^e année pour développer des applications informatiques en rapport avec les branches économiques de 3^e année (gestion financière, gestion d'entreprise et économie politique).

Il réalise notamment:

- des budgets de trésorerie;
- des analyses de bilan et d'exploitation;
- des calculs de coûts;
- des tableaux de répartitions (répartition du bénéfice d'une S.A., répartition des charges indirectes dans des centres de coût);
- des graphiques à partir de statistiques économiques (évolution des principaux indicateurs économiques);
- des calculs de rendements (placement de titres);
- des calculs d'impôts.

Il apprend à maîtriser un logiciel de présentation pour communiquer la synthèse des résultats obtenus.

Economie politique

3^e année de l'option économie et commerce (2 périodes)

1. Objectifs généraux

Comprendre comment les êtres humains décident d'utiliser des ressources limitées afin de produire des biens et des services en vue de la meilleure satisfaction possible des besoins.

Etudier les activités qui impliquent des opérations d'échange entre les agents économiques et leur évolution dans le temps.

Etudier les faits socio-économiques sous l'angle éthique et avec sens critique.

2. Objectifs fondamentaux

L'élève sera amené à:

- comprendre les problèmes économiques fondamentaux de toute société;
- expliquer la dimension économique et sociale des marchés et de la distribution des richesses;

- analyser les rapports d'interdépendance entre les agents économiques nationaux et internationaux;
- comprendre le rôle de la monnaie et son évolution;
- décrire et analyser les économies des pays en développement;
- présenter un sujet d'actualité économique.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Les agents économiques et leurs relations

Ce premier chapitre présente les principaux pôles d'activité autour desquels s'organisent la vie économique ainsi que les opérations économiques de base. Il s'agit ici en particulier de mettre en perspective et d'analyser le rôle et l'intérêt de chacun des agents économiques, d'étudier leur influence sur l'ensemble du circuit économique et de comprendre leurs interdépendances.

L'équilibre, les déséquilibres et les régulations du système économique

Ce chapitre développe les conditions d'équilibre d'une économie de marché; il propose également une étude des différents types de déséquilibres économiques en portant l'analyse tant sur les causes que sur les effets. Il s'agit ensuite d'étudier les moyens de régulation de ces déséquilibres que sont les politiques économiques.

Les échanges internationaux

Ce chapitre présente la place et le rôle de la Suisse dans les échanges internationaux; il propose également une étude des différentes formes d'organisation de ces échanges, une analyse des économies des pays en développement et, d'une manière générale, du commerce mondial contemporain.

Les grands courants de la pensée économique (sujet facultatif)

Ce chapitre présente aux élèves un panorama de l'histoire de la pensée économique; il s'agit d'étudier et de situer les écoles de pensée principales, d'analyser leur évolution propre et leurs influences réciproques et, enfin, d'observer leurs applications dans les systèmes économiques contemporains.

4. Méthodes

Développer aussi bien les connaissances et le raisonnement que la capacité créatrice des élèves.

Privilégier la mise en œuvre de méthodes d'enseignement et de formation dynamiques et participatives, comme la méthode des cas, les travaux de groupes, la rédaction et la présentation de dossiers.

Inciter parallèlement les élèves à travailler de manière autonome et à utiliser les moyens audiovisuels et informatiques.

Encourager et favoriser les contacts des élèves avec les milieux économiques.

5. Interdisciplinarité

L'approche interdisciplinaire est privilégiée pour les sujets qui s'y prêtent, par exemple: la crise de 1929, économie et écologie, le développement économique.

6. Examen

Des questions du programme d'économie politique de 3^e année sont intégrées aux sujets de l'examen oral d'économie d'entreprise et de droit.

La visite d'entreprises peut contribuer à la poursuite des objectifs précités.

Philosophie et psychologie

1. Objectifs généraux

L'enseignement de la philosophie s'efforce de faire découvrir à l'élève une réalité essentielle: il est nécessaire, au-delà des techniques d'action, des visées utilitaires de certains savoirs, des idéologies diverses qui, toutes, prétendent avoir raison et être efficaces, de s'exercer à un autre type de réflexion pour sauvegarder et développer son humanité. La philosophie aide à réfléchir sur ce qui est déjà là; elle permet ainsi d'acquérir une distance critique, donne des instruments d'argumentation, rappelle l'importance de la tradition, suscite le dialogue exigeant avec le texte et les personnes, manifeste l'importance des valeurs morales et politiques de l'homme responsable et du citoyen libre. Elle ouvre l'individu au goût de la connaissance désintéressée et, par là, à ses potentialités spirituelles et créatrices.

L'enseignement de la psychologie fera apparaître l'élaboration progressive, dans l'histoire de la pensée et des sciences, de la psychologie comme science. Il situera la place de cette discipline et sa spécificité par rapport aux sciences exactes et aux sciences humaines, et abordera ainsi des problèmes épistémologiques. Sans viser à une spécialisation, il permettra à l'élève de prendre conscience de la diversité et de la complexité des approches, des méthodes et des domaines de cette science, et de distinguer, par là, science psychologique et idéologie psychologue. Un tel enseignement devrait aider l'élève à mieux prendre conscience de lui-même comme personne individuelle et comme personne sociale, et, par là, à collaborer à son devenir adulte.

2. Interdisciplinarité

Réflexion sur les savoirs, les pratiques, les modes d'être de l'individu et de la société, la philosophie se prête par excellence à l'interdisciplinarité.

Quelques exemples:

Français: par l'approche littéraire et philosophique de certains auteurs. Par la mise en perspective de certaines problématiques méthodologiques et thématiques; par la connaissance de la tradition rhétorique.

Histoire et histoire de l'art: par le biais des doctrines politiques, de l'histoire des idées, de l'histoire des mentalités, de l'histoire des techniques; par la question du sens, de la narration, par des problèmes épistémologiques et esthétiques.

Culture antique: par l'étude de la pensée antique et des débuts du christianisme, par la problématique du mythe et du logos, par la question du politique.

Mathématiques: par la mise en relation de la logique classique et la formalisation mathématique, par la réflexion sur l'espace et le temps et sur l'histoire des mathématiques.

Sciences expérimentales: par le problème de la connaissance et ceux de l'épistémologie, par l'histoire des sciences, par les questions d'éthique.

Informatique: par une réflexion sur la logique, sur les structures du langage et l'information, par les questions éthiques.

Deux temps dans l'approche interdisciplinaire

- Chaque maître aborde le thème interdisciplinaire selon son point de vue personnel et celui de sa branche.
- Mise en commun par les élèves et les maîtres des approches respectives des uns et des autres: séances de discussion en commun (plusieurs maîtres et les élèves) sur des points précis, travaux de synthèse individuels ou collectifs des élèves présentés à la classe ou travaux écrits, éventuelles évaluations de ces travaux par les maîtres (d'où une ou plusieurs notes).

Comme toute forme de pédagogie, la réussite de l'interdisciplinarité nécessite un engagement volontaire de chaque participant et un consensus de tous; cela d'autant plus qu'une telle méthode vise un autre rapport au savoir. Il est donc indispensable de ne pas planifier, mais de négocier.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Option socio-pédagogique

Philosophie et psychologie 2^e année (3 périodes)

Objectifs

- acquisition des notions et concepts de base de la réflexion critique;
- exercice de la réflexion critique et structuration de son expression;
- sensibilisation aux responsabilités de l'homme dans les divers domaines de la pensée et de l'action;
- découverte de la diversité des modes d'être, de penser et d'agir de l'homme dans le monde et interrogation sur la cohérence propre de chacun d'eux.

Contenus

- éléments d'*histoire de la philosophie*;
- éléments d'*épistémologie* (les modes de la connaissance, en particulier les sciences et les techniques ainsi que leurs méthodes);
- introduction à la réflexion critique dans les domaines *esthétique*, *éthique* et *politique*;
- introduction historique à la *psychologie*;
- éléments de *psychologie sociale* (dynamique des groupes, perception de soi et d'autrui).

Option socio-pédagogique

Philosophie et psychologie 3^e année (3 périodes)

Objectifs

- permettre la réflexion sur les sciences (en particulier les sciences humaines et la psychologie) et les techniques, ainsi que sur les attitudes morales de l'homme;
- assurer la cohérence de la culture générale de l'élève;
- développer le sens des responsabilités de l'élève, notamment dans les domaines éthique et politique.

Contenus

- étude de la philosophie au travers de *lectures de textes fondamentaux* des grands philosophes;

- éléments de psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent (développement cognitif, affectif et social);
- éléments de psychologie de la personnalité (théorie narrative, théorie psychanalytique, théorie culturelle);
- introduction historique à la *pédagogie* et à ses concepts fondamentaux.

Option santé

Philosophie et éthique 3^e année (2 périodes)

Objectifs

- acquisition des notions et concepts de base de la réflexion critique;
- exercice de la réflexion critique et structuration de son expression;
- sensibilisation aux responsabilités de l'homme dans les divers domaines de la pensée et de l'action;
- découverte de la diversité des modes d'être, de penser et d'agir de l'homme dans le monde et interrogation sur la cohérence propre de chacun d'eux.

Contenus

- éléments d'*histoire de la philosophie*;
- éléments d'*épistémologie* (les modes de la connaissance, en particulier les sciences et les techniques ainsi que leurs méthodes);
- réflexion thématique: sciences et technique, science et environnement, science et langage;
- éléments d'éthique.

Option artistique

Philosophie et communication 2^e année (2 périodes)

Objectifs

- acquisition des notions et concepts de base de la réflexion critique;
- exercice de la réflexion critique et structuration de son expression;
- sensibilisation aux responsabilités de l'homme dans les divers domaines de la pensée et de l'action;
- découverte de la diversité des modes d'être, de penser et d'agir de l'homme dans le monde et interrogation sur la cohérence propre de chacun d'eux.

Contenus

- éléments d'*histoire de la philosophie*;
- éléments d'*épistémologie* (les modes de la connaissance, en particulier les sciences et les techniques ainsi que leurs méthodes);
- introduction à l'*esthétique*: l'art, le beau;
- introduction à la réflexion critique dans les domaines *éthique* et *politique*.

Option artistique

Philosophie et communication 3^e année (2 périodes)

Objectifs

- permettre la réflexion critique sur les sciences (en particulier les sciences humaines et la psychologie) et les techniques, ainsi que sur les attitudes morales de l'homme;
- assurer la cohérence de la culture générale de l'élève;
- développer le sens des responsabilités de l'élève, notamment dans les domaines éthique et politique.

Contenus

- étude de la philosophie au travers de *lectures de textes fondamentaux* des grands philosophes;
- étude des grandes doctrines esthétiques;
- la question du langage: parole, discours et communication.

4. Examen

- Options socio-pédagogique et artistique
Oral: interrogation de 15 minutes sur des sujets traités au cours des deux années.

Culture antique

1. Objectifs généraux

S'adressant à des élèves peu informés des origines de notre civilisation, l'enseignement de la culture antique dans les options «socio-pédagogique» et «artistique» a pour but d'ouvrir leur esprit dans ce sens.

Il propose à la fois la découverte de l'humanisme antique par la rencontre des grandes œuvres du patrimoine classique, l'acquisition des connaissances essentielles sur le monde gréco-romain dont le nôtre est largement l'héritier, ainsi que l'apprentissage de méthodes de recherche originales susceptibles, par la suite, d'être appliquées de façon autonome à d'autres civilisations du passé.

2. Objectifs fondamentaux

Les objectifs de cet enseignement sont d'ordre historique, littéraire, scientifique et artistique, l'élève devant:

- renforcer les connaissances instrumentales permettant d'appréhender les aspects principaux des civilisations grecque et romaine: histoire et institutions, mythologie, archéologie, histoire de l'art;
- aborder à leur source même les formes principales de la littérature et de la pensée antiques, acte enrichissant, propre à féconder la réflexion sur des interrogations, des thèmes, des valeurs qui font écho aux nôtres;
- améliorer la maîtrise de sa langue maternelle, enrichir son expression par la découverte de notions d'étymologie et du sens des mots-racines grecs et latins les plus importants;
- acquérir des méthodes donnant le moyen de lire et de faire parler un document figuré, épigraphique ou archéologique, pour faciliter sa compréhension et son appréciation.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Option socio-pédagogique et option artistique

2^e année (2 périodes)

Objectifs

La mise en place des étapes permettant d'atteindre les objectifs cités ci-dessus est laissée au choix du maître.

Tout en variant les approches, celui-ci pratiquera, par exemple:

- la mise en place d'un cadre historique des civilisations étudiées;
- la lecture d'œuvres maîtresses de la littérature de l'Antiquité;
- l'analyse de documents, notamment figurés;
- l'enseignement d'éléments d'étymologie et d'histoire de la langue;
- la visite préparée de musées ou de sites archéologiques.

Autant que possible (et sans en négliger la composante judéo-chrétienne), il veillera à respecter un équilibre dans la présentation des deux moments – grec et romain – de la culture classique.

Il saura mettre en évidence leurs prolongements à travers les siècles jusqu'à nos jours.

Contenus

Le maître élaborera son programme en s'inspirant du cadre proposé ci-dessous.

Histoire, institutions et économie

- Grèce: Cités, confédérations et royaumes (de la période préhistorique à la période hellénistique);
- Rome: Royauté, République, Empire.

Mythologie et religions

- les grands mythes antiques;
- le polythéisme et les religions du monde gréco-romain;
- les débuts du christianisme.

Littérature

Lecture d'au moins trois œuvres – grecques et latines – choisies dans des genres différents:

- poésie épique (extraits), didactique ou lyrique;
- tragédie ou comédie;
- histoire (extraits);
- philosophie (extraits).

Arts et archéologie

- illustration et étude des principales tendances des arts majeurs grec et romain (peinture, sculpture, architecture);
- étude de l'urbanisme, de l'habitat et d'aspects choisis de la vie matérielle antique, sur la base de données fournies notamment par l'archéologie.

Langue

- initiation à l'alphabet grec;
- éléments d'étymologie et d'histoire de la langue.

4. Interdisciplinarité

Comme le contenu de ses objectifs fondamentaux le démontre, un des caractères essentiels de l'enseignement de la culture antique est son invitation constante à établir des relations de tout ordre (historique, littéraire, esthétique, etc.) entre nos racines gréco-romaines et les formes successives de la culture et de la civilisation occidentales. Rares sont en effet les sujets de l'Antiquité qui ne trouvent quelque retentissement, sinon leur prolongement, dans ceux dont traitent d'autres disciplines.

Pour nos élèves, la découverte de ce type de relations et leur mise en pratique sont d'un profit évident.

Le maître aura donc à cœur d'instituer une collaboration avec ses collègues spécialistes de disciplines avec lesquelles la culture antique entretient des rapports de complémentarité privilégiés, que ce soit du point de vue des contenus ou des méthodes:

Le français, par le biais de l'initiation aux langues et littératures grecques et latines.

L'histoire et le civisme, par la mise en place du cadre historique, l'étude des institutions antiques et l'approche de l'archéologie.

Les sciences économiques, par l'étude des systèmes économiques et sociaux antiques (économie rurale; esclavage; systèmes censitaires), en lisant, par exemple, Hésiode, Solon, Xénophon ou Virgile.

Les sciences expérimentales et les mathématiques, par l'approche de l'histoire des sciences.

La philosophie et la psychologie, par l'étude de la mythologie, de la pensée antique et des débuts du christianisme.

L'histoire de l'art, par l'initiation aux arts de la Grèce et de Rome, l'approche de l'archéologie – surtout en option artistique.

La musique, par l'approche des rythmes poétiques antiques.

Le degré d'engagement dans ce type de collaboration est laissé à la libre appréciation du maître.

5. Moyens d'enseignement – Manuels

Ouvrages didactiques

- M. C. Howatson et al., *Dictionnaire de l'Antiquité: mythologie, littérature, civilisation*, Université d'Oxford, Laffont (coll. Bouquins), Paris, 1993
- M. Rat, *Aide-mémoire de grec*, F. Nathan, Paris, 1965
- M. Rat, *Aide-mémoire de latin*, F. Nathan, Paris, 1965
- P. Faure, M.-J. Gaignerot, *Guide grec antique*, Hachette, Paris, 1991
- G. Hacquard, J. Dautry et O. Maisani, *Guide romain antique*, Hachette, Paris, 1951
- J. de Romilly, *Précis de littérature grecque*, puf, Paris, 1991
- C. Auvray-Assayas, Ch. Dubarry-Sodini et al., *Précis de littérature gréco-latine*, Magnard (coll. Organibac), 1990 (contient des éléments d'histoire de la littérature chrétienne)
- E. Richer, *Dictionnaire des œuvres et des thèmes des littératures grecque et latine*, Hachette (coll. Education), Paris, 1995
- M.-C. Amouretti et F. Ruze, *Le monde grec antique*, Hachette (coll. Université), Paris, 1990
- M. Bordet, *Précis d'histoire romaine*, A. Colin, Paris, 1991
- X. Lorient, Ch. Bodet et al., *Sources d'histoire romaine, 1^{er} s. av. J.-C. - début du V^e s. apr. J.-C.*, Larousse (coll. Textes essentiels), Paris, 1993
- Grimal, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, puf, Paris, 1991
- Y. Bonnefoy, *Dictionnaire des mythologies*, Flammarion, Paris, 1981
- I. Aghion, C. Barbillon, F. Lissarague, *Héros et dieux de l'Antiquité; guide iconographique*, Flammarion (coll. Tout l'Art), Paris, 1994
- B. Holtzmann et al., *L'art de l'Antiquité; vol. I: Les origines de l'Europe*, Gallimard (coll. Manuels d'histoire de l'art), Paris, 1995
- aux Editions Mazenod (coll. Citadelles) et Gallimard (coll. L'Univers des formes), les volumes consacrés à l'art dans l'Antiquité

A ces ouvrages, on n'oubliera pas d'ajouter d'autres moyens didactiques audiovisuels, notamment les CD-ROM, de plus en plus nombreux et, souvent, de qualité.

Lectures conseillées

- Homère, *L'Odyssée*, traduction en vers de Ph. Jaccottet, La Découverte, Paris, 1992
- A. Bonnard, *Civilisation grecque*, 3 vol., Clairefontaine, Lausanne, 1954
- A. Bonnard, *Les dieux de la Grèce*, Aire, 1979
- E. Hamilton, *La Mythologie: ses dieux, ses héros, ses légendes*, Marabout, Paris, 1994
- R. Graves, *Les Mythes grecs*, Hachette-Fayard (coll. Pluriel), Paris, 1991
- C. Moliterni et al., *Les religions de la Bible* (une encyclopédie de bandes dessinées et de textes illustrés), 6 vol., Dargaud, 1984-1985
- En livre de poche, la série des *Vies quotidiennes* (Hachette), par exemple, de R. Etienne, *La vie quotidienne à Pompéi*
- Dans la série *Découvertes* (Gallimard), les volumes sur l'Antiquité
- Aux Editions Arléa, Petite Bibliothèque Rivages, Orphée/La Différence, les traductions modernisées de nombreux auteurs grecs et latins

Informatique et bureautique

1. Objectifs et méthodes pour les deux disciplines

L'informatique et la bureautique sont conçues comme des disciplines qui permettent une intégration ultérieure dans les autres branches.

1.1. Objectifs généraux

L'élève doit pouvoir:

- connaître le vocabulaire spécifique de l'informatique et l'utiliser à bon escient.
- utiliser de manière autonome les moyens informatiques et bureautiques, ainsi que les sources extérieures de renseignements, pour pouvoir les intégrer dans les différentes activités scolaires;
- assurer les bases dans le maniement des logiciels utiles à l'élaboration de documents (par exemple: traitement de texte, tableur, base de données, éditeur graphique);
- apprendre à découvrir par lui-même le fonctionnement d'un appareil ou d'un logiciel nouveau afin d'être en mesure de s'adapter à l'évolution constante des techniques;
- se familiariser avec les moyens de recherche, d'acquisition, d'échange et de stockage de l'information (Internet);
- apprendre à choisir les meilleurs moyens informatiques pour une tâche déterminée.

1.2. Objectifs fondamentaux

L'élève doit pouvoir:

- organiser, illustrer et mettre en page un document en relation avec son quotidien (lettre, composition, dissertation, etc.);
- établir des statistiques, gérer ses notes, créer des graphiques simples, etc.;
- structurer une base de données et y introduire des informations, les trier et les rechercher selon plusieurs critères;
- adopter une attitude critique face à l'informatique en général et aux sources d'information en particulier (par exemple Internet).

Il doit en outre:

- connaître les règles fondamentales de la mise en page et de la typographie;
 - connaître les différentes possibilités d'acquisition de textes, d'images, de sons, etc.;
 - connaître les rudiments du travail en réseau et de la communication;
 - organiser la sauvegarde, l'archivage et le transfert de ses documents.
- Ces connaissances et ces savoir-faire devront être exercés de façon concrète (travail personnel ou en groupe) et en fonction du niveau déjà atteint.

1.3. Méthodes

On s'attache aux caractéristiques générales de certains types de logiciels et non à des détails particuliers. Les exemples, travaux et exercices sont, si possible, en rapport avec la matière étudiée dans d'autres disciplines. Une collaboration entre les maîtres d'informatique et de bureautique et leurs collègues est vivement souhaitée. Les leçons se donnent sous forme d'exercices et de travaux pratiques, chaque élève disposant de son poste de travail.

L'enseignement devra donc être différencié dans toute la mesure du possible et offert en fonction de la demande.

2. Objectifs et contenus pour chacune des deux disciplines

2.1. Informatique

1^{re} année (1/2 période par demi-classe)

Trois modules:

Module 1: système d'exploitation

- création de dossiers;
- recherche de documents;
- enregistrement correct des documents.

Module 2: tableur et grapheur

- élaboration d'un tableau à partir de données brutes;
- création et utilisation de formules arithmétiques;
- fonctions courantes;
- présentation de nombres;
- création de graphiques;
- recherche et tri d'informations.

Module 3: réseau Internet

- utilisation d'un moteur de recherche;
- identification et critique de la source d'une information;
- intégration de l'information dans un document;
- courrier électronique.

2.2 Bureautique

En 2^e année: 2 périodes en option économie et commerce, ½ période dans les autres options. L'enseignement a lieu par demi-classe.

En 3^e année: 1 période à l'année ou 2 périodes par semaine jusqu'en janvier.

Objectif général

Rendre les élèves autonomes dans la réalisation de différentes tâches issues de situations pratiques, en utilisant les fonctions appropriées. L'enseignement de la bureautique vise à développer les aptitudes nécessaires à l'édition du travail personnel ou interdisciplinaire et de ses annexes telles que lettres, procès-verbaux, décisionnels et descriptifs.

Objectifs fondamentaux

En vue notamment de la réalisation de son travail personnel ou interdisciplinaire, l'élève sera capable de:

- Réaliser divers documents dont des lettres, selon les règles de la mise en page en vigueur – et garder un œil critique sur leur présentation
- Choisir le document le mieux adapté à la situation (circulaire, convocation, procès-verbal, etc.)
- Intégrer des données externes (dessins, graphiques, documents numérisés, fichier d'adresses, etc.)

- Développer une attitude responsable dans le traitement des informations (confidentialité, pertinence, statut juridique)

Objectifs intermédiaires et contenus

Dans la suite des 3 modules qui caractérisent l'enseignement de l'informatique en 1^{re} année (chiffre 2.1. ci-dessus), l'enseignement de la bureautique dès la 2^e année se fonde sur deux nouveaux modules, les modules 4 et 5:

Module 4: connaissances de base du traitement de texte

- frappe au kilomètre;
- sélections;
- copier, couper, coller, glisser-déplacer;
- marges, alignements, interlignes, mise en forme des caractères, retraits, énumération automatique;
- en-tête, pied de page;
- vérification orthographique, séparation de mots;
- tabulateurs, mise en page de lettres simples;
- insertion de données.

Module 5: fonctions avancées du traitement de texte - gestion d'un document long (utilisées dans le cadre du travail interdisciplinaire)

- recherche/remplacement;
- césure, lettrines;
- insertion de caractères spéciaux et d'images avec légendes;
- tabulations, points de suite;
- sauts de page, de section;
- notes de bas de page;
- mise en forme de lettres;
- énumération;
- en-têtes et pieds de page, y compris la gestion de sections;
- création et application de styles;
- hiérarchisation;
- table des matières.

Compte tenu de la dotation horaire supplémentaire pour l'option économie et commerce, le module 5 pourra être davantage développé et exercé, justifiant, lors de l'octroi de l'attestation de compétences, la définition d'un module 6:

Module 6: fonctions à caractère pré-professionnel (uniquement option économie et commerce)

- multicolonnage, saut de colonne;
- pages paires et impaires;
- création de modèles, de formulaires, insertion automatique (bibliothèque de paragraphe);
- publipostage avec conditions;
- tableaux.

Moyens d'enseignement – Manuels

- réseau pédagogique et/ou moyens de projection;
- support de cours.

3. Interdisciplinarité

Dans la mesure du possible, les exercices choisis par les maîtres d'informatique et de bureautique doivent être en rapport avec d'autres disciplines. Cela implique une coordination entre les maîtres des différentes branches concernées et ceux d'informatique et de bureautique, aux niveaux

- de la définition de la tâche demandée à l'élève;
- des délais d'exécution, plus longs au début.

Par exemple, un rapport de sciences avec des dessins, des tableaux et des graphiques ou un exposé de géographie se prêtent à une telle démarche d'interdisciplinarité. Presque toutes les branches peuvent être concernées.

4. Attestation de compétences pour les deux disciplines

L'évaluation se fait sur la base d'épreuves concluant les travaux pratiques. Une attestation, précisant les modules réussis, est délivrée à la fin de la 3^e année. Elle mentionne les compétences acquises.

L'attestation porte sur les 6 modules définis ci-dessus:

module 1: système d'exploitation

module 2: tableur et grapheur

module 3: réseau Internet (navigateur et mail)

module 4: connaissances de base du traitement de texte

module 5: fonctions avancées du traitement de texte -
gestion d'un document long

module 6: fonctions avancées du traitement de texte
(option économie et commerce uniquement)

Activités artistiques

Les activités artistiques sont menées dans les enseignements suivants:

- I. Musique
- II. Dessin – Arts visuels
- III. Histoire de l'art

Musique

1. Objectifs généraux

L'enseignement de la musique joue un rôle essentiel dans le développement de l'élève, en contribuant à l'épanouissement harmonieux de ses capacités émotionnelles, rationnelles et psychomotrices.

Il encourage la créativité en faisant intervenir en même temps l'intuition, la pensée et l'action.

L'étude et la pratique de la musique favorisent l'acquisition d'aptitudes à la concentration, à la mémorisation, au discernement des valeurs, à l'appréhension des formes; elles développent des attitudes de solidarité, de disponibilité et de responsabilité.

2. Objectifs fondamentaux

- comprendre les principes de la musique, les structures et la terminologie musicales;
- développer les capacités d'écoute;
- découvrir différentes possibilités de produire des sons et de s'exprimer en musique (vocalement et instrumentalement);
- développer ses capacités créatrices par l'interprétation, l'improvisation, la composition;
- apprendre à utiliser les possibilités offertes par les instruments tant électroniques qu'acoustiques.

L'option artistique poursuit les mêmes objectifs fondamentaux à un niveau d'exigence plus élevé, notamment dans le cadre d'ateliers spécifiques (lecture, analyse, écriture musicales).

La participation aux formations musicales existantes ou la création de groupes dans l'établissement sera encouragée et soutenue.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Tronc commun

1^{re} année (2 périodes, à choix avec les arts visuels)

Option socio-pédagogique

2^e année (1 période)

3^e année (2 périodes)

Option artistique

2^e année (6 périodes, atelier)

3^e année (6 périodes, atelier)

L'élève sera capable de:

- distinguer sur une partition les différents signes de la sémantique musicale;
- lire des mélodies simples et frapper des rythmes usuels;
- reconnaître, à l'écoute, des accords et des intervalles;
- improviser des rythmes sur des instruments de percussion (djembé, conga, etc.);
- interpréter avec justesse des chansons données, dans le style adéquat.

4. Examen (option artistique seulement)

Il porte sur:

- un test de lecture rythmique et solfégique;
- un test d'écoute (identification, différenciation des styles, des époques, des genres);
- un test d'écoute d'instruments (identification en solo ou en formation);
- la composition d'une deuxième voix sur un *cantus firmus* selon des consignes données;
- une improvisation sur une base donnée (ex.: blues, «anatole»);
- la maîtrise d'une partie vocale, respectivement instrumentale, dans un ensemble;
- une prestation en solo, vocale ou instrumentale.

Dessin – Arts visuels

1. Objectifs généraux

Le langage visuel, utilisé universellement, est témoin des différentes cultures. Dans notre société, c'est un véhicule de communication et d'expression important. Comprendre, savoir utiliser ce langage est nécessaire pour pouvoir se situer dans un environnement culturel.

L'enseignement des arts visuels doit permettre:

- d'acquérir les moyens pour développer une attitude ouverte et critique face au domaine visuel conçu par l'homme (architecture, arts plastiques, photographie, cinéma, médias, moyens informatiques...) et naturel (paysage, corps, l'infiniment grand et l'infiniment petit...);
- de stimuler la sensibilité au domaine visuel, d'offrir les moyens de donner un sens à un travail personnel et de comprendre l'engagement nécessaire à toute création.

2. Objectifs fondamentaux

- connaître et expérimenter les bases du dessin: ligne, contour, forme, valeur, texture, structure;
- connaître et expérimenter les bases de la couleur: mélanges, relations, matières, valeurs;
- connaître et être capable de choisir les outils, les techniques et les différents supports des images adaptés aux solutions recherchées;
- connaître les différents domaines d'utilisation du dessin, du croquis au dessin élaboré (dessin artistique, dessin scientifique, architecture, design, graphisme...);
- développer ses propres possibilités créatrices, expérimenter différents modes d'expression et explorer des solutions nouvelles;
- apprendre à lire une image;
- appréhender l'art dans sa globalité et développer une capacité à établir des liens entre les mouvements et les époques.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Tronc commun

1^{re} année (2 périodes, à choix avec la musique)

Dessin d'observation, l'exercice du «voir».

L'accent sera mis sur l'observation de l'environnement le plus immédiat, objets du quotidien, personnages, paysages... pour développer la capacité de passer à une représentation en deux dimensions (surface du papier).

Techniques: crayon, graphite, fusain, lavis...

Image, l'exercice du «faire».

Développer le langage des formes:

- valeurs/contrastes;
- matière/texture, touche;
- mélanges de couleurs, accords/dissonances;
- composition, cadrage;
- organisation des surfaces en rapport au format (hauteur, largeur, carré, rectangle...);
- rythme.

Techniques: peinture, collage, photocopie, pochoir, photographie, informatique...

Atelier, l'exercice du choix.

Développer un travail individuel:

- à partir de thèmes variés (les sentiments humains, les sensations...);
- jeux à partir d'images, détournement, réutilisation.

Technique: libre.

Option socio-pédagogique

2^e année (2 périodes)

Dessin d'observation

Accent mis sur la qualité de réalisation:

- traits;
- valeurs;
- ombres et lumières;
- rendu du volume...

Techniques: crayon, lavis, encre...

Image

Approche de l'abstraction par différents types d'observations.

Travail à partir de différents supports, tels que la photographie, la photocopie, la vidéo, etc., prétextes à la réinvention de nouvelles images.

Techniques: peinture, collage, photocopie, mixtes...

Atelier

Développer un travail individuel, à partir de thèmes variés et suggestifs.

Technique: libre.

Des visites d'expositions en collaboration avec le cours d'histoire de l'art (cf. programme de l'histoire des arts visuels) seront intégrées au programme.

Option socio-pédagogique

3^e année (1 période)

Sujets ponctuels, pour maintenir les acquis en dessin d'observation, et réalisation d'images en peinture et techniques mixtes.

Option artistique

2^e année (6 périodes, atelier)

Dessin d'observation

Affinement du programme de 1^{re} année.

Accent mis sur la qualité de réalisation:

- traits;
- valeurs;
- ombres et lumières;
- rendu du volume;
- cadrage.

Techniques: crayon, gouache, collage...

Image

Affinement du programme de 1^{re} année.

Découverte d'une série d'attitudes pour produire des images, en faisant référence à des démarches artistiques du XX^e siècle. Par exemple: la géométrisation d'une surface, le geste, le collage...

Développer un esprit critique face aux techniques et modes d'expression actuels, tels que la photographie, le cinéma, la vidéo, les instal-

lations... sans négliger pour autant des techniques comme la peinture, la gravure...

Atelier

Ateliers de gravure, sérigraphie, sculpture, photographie, vidéo, informatique, en fonction des possibilités offertes par l'établissement et de la spécialisation du maître.

Des visites d'expositions en collaboration avec le cours d'histoire de l'art (cf. programme du cours d'histoire des arts visuels), un travail interdisciplinaire et l'organisation d'expositions dans le cadre du gymnase seront intégrés au programme.

Option artistique

3^e année (6 périodes, atelier)

Dessin d'observation

Entretien des acquis.

Réalisation du dossier de l'année.

Conception et réalisation d'un travail permettant de développer un ou plusieurs domaines abordés les années précédentes.

L'élève devra se déterminer quant au:

- choix du sujet et de la thématique, en accord avec le maître;
- choix des modes d'expression et des techniques:
 - support et format,
 - noir-blanc (crayon, encre de Chine, linogravure, photocopie...),
 - couleur (pastels, craies grasses, peinture, collage, techniques mixtes...),
 - volume (carton, fil de fer, assemblages, terre, plâtre, sagex, plexiglas...),
 - autres (photo, vidéo, informatique...).

Ce travail sera présenté sous la forme d'un dossier comportant:

- des réalisations picturales inspirées de la démarche choisie par l'élève;
- une mise en page et une présentation de qualité;
- une description et un commentaire écrit de sa démarche artistique.

Des visites d'expositions en collaboration avec le cours d'histoire de l'art (cf. programme du cours d'histoire des arts visuels), un travail interdisciplinaire et l'organisation d'expositions dans le cadre du gymnase seront intégrés au programme.

4. Examen (option artistique seulement)

L'examen sera constitué d'une épreuve portant sur les matières étudiées durant les deux dernières années.

Histoire de l'art

Histoire de la musique

1. Objectifs généraux

- éveiller la curiosité de l'élève face aux phénomènes acoustiques;
- lui apprendre à écouter, à apprécier un événement musical en tenant compte de sa dimension stylistique et historique;
- sensibiliser l'élève aux qualités d'une œuvre musicale, en lui faisant découvrir aussi bien les libertés de l'expression artistique que les principes d'ordre qui la guident, la tension et la détente, la consonance et la dissonance.

2. Objectifs fondamentaux

- comprendre les principes de la musique, les structures et la terminologie musicales;
- savoir replacer une œuvre dans son contexte historique et social;
- reconnaître à l'audition les styles, les genres de musique;
- s'ouvrir aux musiques du monde.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Option artistique

2^e année (1 période) et 3^e année (1 période)

L'élève sera capable de:

- distinguer sur une partition les différents signes de la sémantique musicale;
- déterminer l'époque de différentes séquences musicales;
- différencier un récitatif d'une aria, d'un choral, d'un lied, une forme sonate d'un rondo;
- discerner les étapes de l'évolution de l'harmonie.

Histoire des arts visuels

1. Objectifs généraux

L'omniprésence du visuel dans notre environnement et la profusion de l'offre culturelle (expositions, voyages, etc.) rendent plus que jamais nécessaires l'éducation du regard et la découverte de la pensée plastique, qu'elle appartienne au passé ou au présent.

2. Objectifs fondamentaux

Connaissances:

- prendre connaissance de la diversité de l'expression artistique au cours des siècles;
- maîtriser un vocabulaire esthétique.

Savoir-faire:

- apprendre à lire une œuvre (thèmes, signes plastiques, structures signifiantes, etc.) et à la relier à son contexte de production et de réception;
- entrer dans un langage plastique donné;
- suivre l'évolution d'une démarche créatrice;
- saisir une problématique dans une attitude qui vise à la compréhension du sens.

Attitudes:

- se montrer sensible aux phénomènes artistiques;
- être ouvert, sans blocages ni préjugés, à des œuvres même difficiles;
- développer un jugement critique raisonné.

3. Objectifs intermédiaires et contenus

Option artistique

2^e année (1 période) et 3^e année (1 période)

On cherchera à ne laisser, si possible, aucune tranche chronologique de côté, notamment les tendances contemporaines. Il est bien entendu qu'il s'agira de faire des choix dans les contenus ci-après.

Les notions fondamentales seront mises en place lors de la 2^e année; en 3^e année, l'approche sera plus historique et sociologique.

Une collaboration active avec l'atelier artistique est souhaitable.

- apprentissage de la lecture à l'aide d'une illustration diversifiée (temps et lieux): étude des techniques, des agents plastiques (structures, couleurs, valeurs, représentation de l'espace, etc.), des thèmes; approche des genres et des styles;
- étude d'artistes, de tendances et d'époques divers;
- étude de thèmes, de techniques ou de problématiques au travers des siècles;
- survol d'une époque dans divers moyens d'expression;
- visites d'expositions;
- cours et débats avec projections de diapositives ou d'émission vidéo;
- constitution d'un dossier personnel sur une œuvre ou un artiste, une tendance, etc.
- travail interdisciplinaire.

4. Interdisciplinarité

Des projets communs reliant le domaine des arts visuels à d'autres disciplines ou des collaborations ponctuelles seront développés.

Les propositions énoncées ci-dessous suggèrent quelques orientations:

- étude des images produites par les médias (télévision, journaux, affiches) sur un thème commun, par exemple: la publicité, pour décoder les différents types de messages, quant à leur contenu et leur conception, en collaboration avec l'histoire, la psychologie, les langues;
- étude des images de l'intérieur du corps et des nouvelles techniques de visualisation telles que le scanner, la photo micrographique, la micrographie à balayage électronique... en collaboration avec la biologie, la chimie;
- étude de thèmes (séquence, série, rythme, geste et mouvement, métissage, etc., en musique comme dans les arts visuels), d'œuvres (comparées, comme *Faust*, ou carrefours, comme *L'Histoire du soldat*), de périodes (le romantisme, le baroque, par exemple);
- étude d'aspects techniques (la couleur, le son);
- intervention plastique (land art, arte povera) dans un lieu étudié en géographie;
- illustration d'un texte poétique, en collaboration avec les langues;
- mise en page d'un dossier, composé de texte et d'images, réalisé dans le cadre d'une autre discipline.

Ces projets peuvent faire appel aux disciplines les plus diverses: l'étude de la couleur dans les arts visuels, par exemple, pourrait demander la collaboration:

- du dessin, pour des réalisations en peinture;
- de l'histoire de l'art (en étroite collaboration avec le dessin): étude, par exemple, de l'enseignement du Bauhaus;
- des sciences expérimentales (étude de l'œil, des pigments, etc.);
- de la psychologie, de la philosophie, des branches littéraires...

Activités corporelles

Education physique et sportive

1. Considérations générales

La discipline fondamentale, obligatoire pour tous les élèves, privilégie les activités corporelles; de plus, l'enseignement de cette branche cherche à mettre en relation la gestion de la santé des élèves et leur prise de conscience de l'importance des activités physiques dans notre société.

2. Objectifs généraux

Savoir-être

Social

- développer la capacité d'adaptation aux situations en général;
- mettre cette adaptabilité au service des différents rôles à assumer lors d'activités individuelles ou collectives;
- être capable de gérer les problèmes de rivalité et d'agression;
- développer le respect de l'autre et la tolérance;
- tenir compte des différences spécifiques entre les sexes sur le plan des motivations, de l'inclination et des attitudes;
- acquérir le sens de la responsabilité personnelle.

Construction personnelle

- prendre conscience de son image;
- développer la confiance en soi, l'autonomie;
- remettre en cause ses acquis, aller au bout de ses possibilités (dépassement de soi).

Expression

- s'exprimer et se faire comprendre par le corps et le mouvement;
- développer la créativité, individuellement et en groupe.

Gestion affective

- augmenter les capacités de perception de son corps dans des situations variées;

- vivre, accepter et gérer les émotions positives ou négatives générées par les différentes activités;
- apprécier le sport comme facteur d'équilibre dans la vie scolaire et extrascolaire et comme source de stimulation et de joie à travers l'effort.

Savoir-faire

Aptitudes motrices

- affiner ses capacités motrices, son aisance corporelle.

Auto-évaluation/expérimentation

- fixer des objectifs et expérimenter les situations mises en œuvre pour les atteindre. Apprendre à évaluer sa progression et celle de son groupe;
- savoir affronter et respecter les éléments naturels.

Apprentissages techniques

- progresser en utilisant des techniques spécifiques aux activités, en tenant compte de son niveau de compétence initial.

Condition physique

- développer les aptitudes motrices et les systèmes organiques qui les conditionnent (appareil locomoteur, système nerveux et métabolique).

Savoir

Sécurité

- connaître les règles de sécurité liées aux pratiques sportives, à l'utilisation du matériel et aux différents milieux (neige, eau...).

Connaissances spécifiques

- connaître les principes anatomiques et physiologiques du corps humain;
- apprécier le rôle de l'activité physique dans l'amélioration de la santé;
- maîtriser les règles fondamentales des sports pratiqués.

Organisation

- acquérir les aptitudes utiles à l'organisation de différentes activités sportives.

Ouverture, réflexion

- savoir comment les comportements maîtrisés, les aptitudes développées et les connaissances acquises peuvent être utilisés dans d'autres contextes scolaires et extrascolaires;
- analyser d'un regard critique les implications du sport dans son environnement.

3. Objectifs spécifiques

Savoir-être

Social

- être capable d'établir un bilan de son comportement, de son attitude dans le jeu et les activités collectives;
- respecter les adversaires; jouer sans arbitre et avec fair-play;
- respecter l'intégrité de l'autre et faire respecter la sienne propre;
- dans le sein du groupe, établir ponctuellement et/ou à long terme des règles de partage des activités communes;
- adhérer à un contrat de travail de base (individuel et collectif) et le respecter.

Construction personnelle

- prendre conscience du rôle de chacun et en admettre l'importance;
- choisir les activités qui permettent le meilleur épanouissement personnel, en fonction des qualités individuelles;
- oser essayer de pratiquer des activités inhabituelles (danse, expression corporelle) ou qui font peur.

Expression

- utiliser le corps et le mouvement comme moyen d'expression;
- rechercher le mouvement et le geste harmonieux et esthétique (agrès, danse, plongeon...).

Perceptions

- connaître et pratiquer les techniques de stretching et de relaxation (théorie et pratique);

- apprécier le bien-être physique et mental ressenti lors des activités sportives;
- ressentir la motivation suscitée par la joie de surmonter une difficulté nouvelle;
- prendre conscience de l'environnement naturel à travers les activités de plein air.

Savoir-faire

Aptitudes motrices

- pratiquer les activités les plus variées possibles pour développer ses qualités athlétiques;
- essayer des activités sportives inhabituelles, difficiles.

Expérimentation

- établir un plan d'entraînement personnel (endurance, musculation...) et l'appliquer;
- être capable de faire un bilan de sa progression et de celle du groupe;
- utiliser la représentation mentale (visualisation) pour progresser;
- pratiquer les activités sportives de plein air (montagne, forêts, eaux vives); sensibiliser aux problèmes de l'environnement.

Apprentissages techniques

- apprendre à travailler par groupes de niveaux;
- apprendre à utiliser les techniques de détente et de relaxation.

Condition physique

- intégrer dans toutes les activités les notions de qualités physiques telles que l'endurance, la vitesse, la force, la souplesse, la détente et la coordination.

Savoir

Sécurité

- connaître les raisons et les principes d'un échauffement;
- connaître les techniques de surveillance;
- savoir faire les gestes justes en cas de blessure sportive;
- connaître les principes du fair-play et les règles spécifiques des jeux;
- respecter les consignes de sécurité liées aux activités en plein air.

Connaissances spécifiques

- connaître les principes qui sont à la base des pratiques d'étirement et de renforcement musculaires;
- connaître quelques principes simples de biomécanique du mouvement humain;
- connaître les notions de base de la physiologie de l'effort;
- connaître les bases tactiques et stratégiques des grands jeux;
- connaître les principes de base d'un entraînement.

Espace, organisation

- participer à la formation et à l'entraînement de son équipe lors des tournois et concours internes;
- participer à l'élaboration des contenus et de l'organisation pratique des camps sportifs, des tournois.

Ouverture, réflexion

- s'entraîner et participer aux différentes compétitions organisées au niveau scolaire et à la vie sportive de la région;
- prendre conscience des interactions entre le sportif et la nature (développement, sports «fun», environnement) ainsi que des relations entre le sport et l'économie (dopage, multinationales du sport...) et les analyser.

Motricité, connaissance du corps

(option socio-éducative:
2 périodes hebdomadaires en 3^e année)

Objectifs généraux:

Le métier d'assistant socio-éducatif s'exerce auprès de personnes qui ont besoin d'une aide extérieure, que la personne accompagnée soit un enfant, une personne handicapée ou une personne âgée. Les atteintes à l'intégrité du corps, en particulier celles qui touchent à la motricité, peuvent générer de grandes difficultés auxquelles devront faire face les personnes concernées directement ou indirectement. Ce cours vise à une compréhension du développement de la motricité chez l'enfant ainsi que des causes et conséquences de diverses atteintes à cette motricité.

Objectifs fondamentaux:

Afin d'être en mesure de préserver et de promouvoir le bien-être des personnes accompagnées, l'élève devra:

- Savoir expliquer l'importance de l'intégrité physique de la personne;
- Connaître et savoir décrire les principes de l'anatomie et de la physiologie humaine, en particulier en rapport avec la motricité;
- Savoir analyser les interactions entre la situation physique personnelle d'une personne et son bien-être;
- Savoir expliquer l'importance de la motricité pour le bien-être des personnes;
- Connaître des stratégies favorisant la motricité.

En outre, afin de favoriser la santé au travail (dos, motricité des accompagnants), l'élève devra:

- Connaître et appliquer un entraînement favorisant une posture adéquate lors du soulèvement, du déplacement ou de la manipulation des personnes accompagnées.

Contenus en biologie:

Une attention particulière sera accordée à illustrer les principales causes et conséquences de dysfonctionnements de la motricité (maladies infectieuses, dégénérescences, maladies auto-immunes, cancer, effets de substances psychotropes, accidents entraînant paralysies et autres handicaps, etc.).

Anatomie et physiologie de la motricité:

- Le squelette: structure des os, croissance, renouvellement de la matière osseuse, les types d'articulations et leur structure;
- Les muscles: muscles squelettiques, muscles lisses, muscle cardiaque;
- Le système nerveux: anatomie, organe des sens, contrôle des fonctions automatiques, contrôle des mouvements volontaires, réflexes.

Contenus en éducation physique:

- Améliorer et entretenir le bien-être corporel de la personne par la pratique de mouvements orientés vers le développement de la force, de l'équilibre, la coordination, le rythme, la souplesse.
- Utiliser la motricité de la personne par une application thérapeutique, fonctionnelle et récréative.
- Utiliser des stratégies favorisant la motricité.
- Connaître et appliquer un entraînement développant une posture adéquate de l'assistant socio-éducatif lors du soulèvement, du déplacement, de l'accompagnement ou de la manipulation de la personne.

Examen:

Un oral dont les modalités d'organisation sont de la responsabilité de chaque établissement.

Sciences sociales

(psychologie, sociologie, philosophie)
pour l'option socio-éducative

Psychologie

2^e année: 2 périodes

3^e année: 1 période

Objectifs généraux

La psychologie a comme objet l'étude scientifique du comportement humain et de ses déterminants. Elle vise à une meilleure compréhension de l'homme dans ses rapports avec ses divers milieux sociaux. L'étude de la psychologie favorise le développement de la personne pour former des individus autonomes, conscients de leur responsabilité, ouverts et capables d'instaurer entre eux des relations fructueuses.

Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Situer les méthodes et les domaines principaux de la psychologie
- Connaître les éléments principaux de psychologie du développement, et les conditions favorisant un développement individuel et social harmonieux
- Connaître les éléments principaux de la psychologie de la personnalité
- Situer quelques éléments de psychologie sociale
- Distinguer les différentes pathologies et les traitements

Savoir-faire

- Examiner une situation à la lumière des différents modèles psychologiques
- Transposer les connaissances de la psychologie dans la vie quotidienne, scolaire et professionnelle
- Identifier et reconnaître les émotions et adapter un comportement adéquat
- Mener un projet d'étude, de la recherche de documentation à sa présentation devant ses pairs
- Analyser et transmettre des contenus d'une manière structurée

Attitudes

- Exprimer ses opinions dans un groupe et respecter celles des autres
- Collaborer à un travail de groupe
- Trouver un sens personnel aux apprentissages effectués
- Prendre conscience de sa responsabilité à l'égard des personnes accompagnées
- Différencier son identité personnelle de l'identité et des rôles professionnels
- Se positionner dans son rôle d'accompagnant
- Prendre conscience de la complexité et de la richesse de la personnalité humaine
- Prendre conscience de la notion de différence et de handicap
- Développer son empathie et le respect de la personne

Contenus

2^e année: 2 périodes

Fondements et méthodes

- Introduction à la psychologie comme science humaine
- Éléments d'histoire de la psychologie
- Les méthodes de la psychologie
- La perception et les sensations
- Neurologie et comportement
- Les émotions et l'affectivité, le stress
- Les théories de la personnalité
- Les théories de l'apprentissage

3^e année: 1 période

Psychologie sociale

- Éléments de psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent
- Les âges de la vie
- Normalités et pathologies
- Les principaux modèles théoriques de la psychologie
- Identités et rôles
- Éléments de psychologie sociale (dynamique de groupe, stéréotypes et préjugés, influence, proximité et distance, formes de leadership)
- Les principaux courants thérapeutiques

Suggestions, méthodologies et interdisciplinarité

Le cours sera basé sur la lecture d'ouvrages et d'articles scientifiques divers, ainsi que sur la présentation de documents filmés. On veillera à favoriser les approches interactives en proposant des travaux de groupes, présentations par les pairs, échanges, débats.

Chaque fois que ce sera possible, les domaines seront reliés au vécu des stages réalisés par l'élève et présentés de manière à donner du sens à l'apprentissage. La réflexion pourra parfois être suivie d'une exploration personnelle.

Une partie des contenus ci-dessus devra être abordée de concert avec la philosophie, d'une part, et, d'autre part, avec la sociologie, les disciplines de la communication et des connaissances professionnelles.

Examen

Oral: l'examen porte sur le programme d'au moins deux disciplines parmi la psychologie, la sociologie et la philosophie.

Sociologie

2^e année: 2 périodes

3^e année: 1 période

Objectifs généraux

L'enseignement de la sociologie devrait permettre à l'élève d'acquérir des connaissances utiles à la compréhension de la société dans laquelle il vit. Il devrait saisir la complexité et la diversité des organisations et des structures sociales ainsi que les éléments qui occasionnent le changement. De plus, l'élève devrait être amené à comprendre les liens qui unissent l'individu au groupe à l'intérieur des systèmes sociaux, à réfléchir sur les valeurs et les croyances qui guident son action.

Objectifs fondamentaux

L'élève doit acquérir des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Les savoirs

L'élève doit acquérir:

- des connaissances sociologiques
- un vocabulaire spécifique de base

- les notions et concepts de base de la réflexion sociologique
- une connaissance des grands courants sociologiques
- des connaissances critiques de la société

Les savoir-faire

L'élève doit être capable de:

- approcher et analyser des documents de nature sociologique
- s'interroger et s'informer sur la société, ses mécanismes et ses phénomènes
- aborder un phénomène sociologique à travers une approche pluridisciplinaire
- établir la synthèse d'informations abondantes, diverses et de nature hétéroclite pour en dégager une vue d'ensemble
- mener une recherche sous forme d'enquête en faisant usage des démarches de la sociologie: entretiens, sondages, etc.
- argumenter, débattre et se positionner

Les savoir-être

L'élève doit prendre conscience:

- de la relativité des systèmes et des organisations sociales
- de la place, du rôle et de la responsabilité des acteurs sociaux au sein d'une organisation particulière

Objectifs intermédiaires et contenus

Bien que ne bénéficiant pas d'acquis scolaires antérieurs (contrairement à d'autres disciplines comme l'économie, la géographie ou l'histoire), l'enseignement de la sociologie encouragera les relations épistémologiques et les acquis des disciplines précitées. La prétention à l'exhaustivité est à éviter, l'approche devrait être basée sur l'étude de sujets significatifs adaptés aux objectifs et aux méthodes choisies.

L'enseignement visera, par étapes, l'introduction de nouvelles compétences. Il devrait veiller à l'équilibre entre les approches factuelles, analytiques et réflexives.

Durant les deux années d'enseignement de la sociologie, l'enseignant veillera à aborder au moins trois thématiques présentées ci-après.

Exemples de thématiques:

- Le lien social: histoire – évolution – besoins d'un point de vue intergénérationnel, interculturel, comme moyen d'intégration ou comme moyen d'accompagnement; les exemples de participation à la vie sociale.
- Le monde du travail et ses interactions sociales.

- Une sociologie des communications, enjeux et modèles, technologies et communication de masse.
- Les phénomènes d'exclusion, de marginalisation dans leur contexte social.
- Les flux migratoires et leur impact dans le travail socio-éducatif, liens sociaux, intégration et exclusion.
- L'évolution des représentations des différentes étapes de la vie: enfance, adolescence, âge adulte, vieillesse.
- Une sociologie de la famille: structures familiales, évolution et répercussion sur les individus et l'environnement extérieur.
- Une sociologie du corps et des gestes (représentations et enjeux du corps dans différents lieux sociaux).
- La société de consommation et le capitalisme comme révélateurs de pratiques sociales.
- Une approche sociale de la postmodernité et de l'individu hypermoderne.
- Les rapports homme-femme dans une perspective de la compréhension sociale des genres.
- Une approche sociologique et anthropologique des rituels, des célébrations religieuses (fêtes et symboles religieux de diverses confessions) et civiles (anniversaires, commémorations).

Interdisciplinarité

L'enseignant veillera:

- à valoriser les compétences transversales communes aux différentes disciplines d'enseignement (critique, recherche, communication...)
- à proposer aux élèves des thèmes en relation avec d'autres disciplines

Méthodologie

L'enseignement devrait être conçu sous forme de cours, de lectures expliquées, de travaux individuels ou de groupes, etc. L'étude de documents sociologiques (textes, articles de presse, films, enquêtes, sondages, entretiens, etc.) devrait être privilégiée.

Dans tous les cas, on tentera de promouvoir une approche établissant des «ponts» avec des préoccupations contemporaines de l'étude de la société, par le biais d'«enquête de terrain» par exemple.

L'enseignant reste libre du choix des sujets, en accord avec les lignes générales du plan d'études, et des moyens d'enseignement.

Examen

Oral: l'examen porte sur le programme d'au moins deux disciplines parmi la psychologie, la sociologie et la philosophie.

Philosophie

2^e année: 1 période

3^e année: 1 période

Objectifs généraux

La philosophie interroge le sens du monde, du réel et des pratiques humaines. Abordant de manière réfléchie les questions de l'être, de la vérité, de la reconnaissance, de la justice et de la sagesse, visant à donner aux élèves les moyens d'une pensée critique et autonome, son enseignement développe l'attitude réflexive et sensibilise à l'importance des valeurs morales et politiques de l'homme responsable et du citoyen libre.

Objectifs fondamentaux

Connaissances

- Acquérir les notions de base de la réflexion critique et de son argumentation
- Découvrir la diversité des modes d'être, de penser et d'agir de l'homme dans le monde et s'interroger sur la cohérence propre de chacun d'eux
- Permettre la réflexion sur les attitudes morales de l'homme
- Développer le sens des responsabilités de l'élève dans les domaines éthique, sociétal, politique et professionnel
- Assurer la cohérence de la culture générale de l'élève

Savoir-faire

- Elaborer une pensée informée et autonome

Attitudes

- Exprimer ses opinions dans un groupe et respecter celles des autres
- Collaborer à un travail de groupe
- Trouver un sens personnel aux apprentissages effectués
- Prendre conscience de sa responsabilité à l'égard des personnes accompagnées

- Différencier son identité personnelle de l'identité et des rôles professionnels
- Se positionner dans son rôle d'accompagnant
- Prendre conscience de la complexité et de la richesse de la personnalité humaine
- Prendre conscience de la notion de différence et de handicap
- Développer son empathie et le respect de la personne

Contenus

2^e année (1 période)

La question éthique: la personne, la liberté, la responsabilité, autrui, la justice

3^e année (1 période)

Introduction à l'histoire de la philosophie (Platon, Aristote, les philosophies morales, Descartes, Kant, les existentialismes)

Suggestions, méthodologies et interdisciplinarité

Le cours sera basé sur la lecture d'ouvrages et d'articles scientifiques divers, ainsi que sur la présentation de documents filmés. On veillera à favoriser les approches interactives en proposant des travaux de groupes, présentations par les pairs, échanges, débats. En philosophie, on privilégiera les textes de la tradition.

Chaque fois que ce sera possible, les domaines seront reliés au vécu des stages réalisés par l'élève et présentés de manière à donner du sens à l'apprentissage. La réflexion pourra parfois être suivie d'une exploration personnelle.

Une partie des contenus ci-dessus devra être abordée de concert avec la psychologie, d'une part, et, d'autre part, avec la sociologie, les disciplines de la communication et des connaissances professionnelles.

Examen

Oral: l'examen porte sur le programme d'au moins deux disciplines parmi la psychologie, la sociologie et la philosophie.

Relations et communication

(option socio-éducative: 2 périodes en 2^e et 3^e année)

Le cours «Relations et communication» relève des cours professionnels. Comme tel, il répond aux mêmes objectifs généraux et fondamentaux, mentionnés ci-après.

Objectifs généraux:

Voir Plan d'études «Connaissances professionnelles»

Objectifs fondamentaux:

Voir Plan d'études «Connaissances professionnelles»

Objectifs intermédiaires et contenus:

2^e année (2 périodes hebdomadaires)

Principes de la communication

- La signification et la fonction de la communication pour l'être humain.
- Les formes de communication verbale et non verbale.
- Les règles relatives au feed-back – Application en situation d'exercice.

Aide et soutien dans les relations sociales

- Le développement de la capacité à créer des liens.
- Le développement de la communication interpersonnelle entre les usagers résidant(e)s d'institutions.

Promotion/préservation de l'autonomie des personnes accompagnées

- Les actions visant à promouvoir et/ou à préserver l'autonomie.
- Le sens de la participation aux activités quotidiennes.
- La signification des jeux pour le développement et la préservation des capacités mentales, psychiques et sociales.

Dynamique de groupe

- Comment faire valoir son opinion au sein de la classe.

- Principes et processus de la négociation en classe.
- Le respect des décisions de la classe.

Communication avec l'extérieur

- Enjeux et effets collatéraux de la communication et de l'information des collaborateurs vers l'extérieur.
- Les mesures visant à défendre à l'extérieur les intérêts des personnes accompagnées.

Conduite d'entretiens

- Les principes de la communication (écouter, verbaliser, paraphraser activement, etc.) en utilisant ses 5 sens – Application en situation d'exercice.

3^e année (2 périodes hebdomadaires)

Promotion/préservation de l'autonomie des personnes accompagnées

- Prise en compte de l'histoire de vie de la personne accompagnée et mise en lien avec son comportement actuel.
- Analyse de son attitude personnelle dans le travail socio-éducatif.
- Le sens des limites, les raisons qui les requièrent, comment les faire appliquer.
- La problématique de la sanction et de la valorisation dans l'accompagnement socio-éducatif – Les alternatives possibles.

Dynamique de groupe

- Les méthodes de prise de décisions.
- L'évolution et la dynamique d'un groupe.
- Animation de groupe.

Conduite d'entretiens

- La situation particulière des proches de personnes accompagnées (stigmatisation, sentiments de culpabilité, etc.) – Comment faciliter le contact avec eux.

Gestion des conflits

Reprise du cours bloc du même nom, sous forme d'espace de parole (interview) à des moments clés.

Selon le temps à disposition, les enseignants peuvent approfondir certaines notions du cours de 2^e année.

Interdisciplinarité:

Divers thèmes ci-dessus sont abordés dans les disciplines de culture générale et/ou de connaissances professionnelles. Les approches interdisciplinaires sont encouragées (psychologie, sociologie, droit, informatique-bureautique, correspondance, éducation physique, rôle professionnel, etc.).

Examens:

La note de relations et communication compte dans la promotion pour le certificat de culture générale. Pour le certificat fédéral de capacité, l'examen est identique pour les formations duale et en école.

Connaissances professionnelles

(option socio-éducative)

Objectifs généraux:

L'enseignement des connaissances professionnelles vise à donner aux futurs assistants socio-éducatifs les outils nécessaires pour accomplir les tâches et résoudre les problèmes liés au champ professionnel avec autonomie et compétence, ainsi que pour répondre aux exigences changeantes de la profession et les maîtriser. Les élèves acquièrent les compétences relatives au profil professionnel mentionné dans l'ordonnance fédérale.

L'enseignement des connaissances professionnelles tend à promouvoir aussi bien les compétences méthodologiques que sociales et personnelles. Les élèves sont préparés à un apprentissage la vie durant et encouragés dans leur développement personnel.

Objectifs fondamentaux:

En matière de connaissances professionnelles, les objectifs fondamentaux sont regroupés autour des trois axes suivants:

- a) Travail avec les personnes accompagnées
 - Accompagner et aider une personne ou un groupe dans l'accomplissement des actes ordinaires de la vie
 - Encourager la personne accompagnée à participer à la vie sociale et culturelle
 - Promouvoir le développement et l'autonomie des personnes accompagnées
- b) Exercice du rôle professionnel et collaboration
 - Connaître son rôle professionnel et l'assumer avec compétence
 - Participer à la planification, à la préparation et à l'évaluation d'activités destinées aux personnes accompagnées
- c) Connaissance de l'institution et du contexte
 - Tenir compte du cadre de travail propre à l'entreprise, recourir aux techniques de travail et outils professionnels généralement utilisés
 - Connaître le cadre, la mission et le contexte sociopolitique de l'institution

Méthodologie:

Les cours de connaissances professionnelles sont donnés sous deux formes:

1. Par modules pendant les périodes figurant à la grille horaire (cours A).
2. Sous forme de cours blocs de 1 à 4 jours à divers moments de l'année (cours B).

Objectifs intermédiaires et contenus:

2^e année

Cours A (2 périodes hebdomadaires)

Animation individuelle et collective

Cours de base

Observation – Transmission – Organisation – Planification

- L'observation professionnelle: théorie et application pratique
- Formulation orale et transcription claire des observations
- Différences entre perception, interprétation et représentation
- Les principes de base de la participation à des séances
- Evaluation des observations et des actions professionnelles

Pathologies physiques et psychiques – Dépendances

- Pathologies physiques et pathologies psychiques, cours de base
- Les principaux troubles alimentaires
- Mesures de promotion de la santé et de prévention
- Les risques potentiels de blessures et d'atteintes à la santé lors des soins

Rôle professionnel

- Analyse du choix professionnel (motivation, profil, réalité professionnelle)
- Les principaux risques potentiels liés au travail
- Cadre, autorité, limites: principes et mise en application
- Les formes d'assistance proposée aux professionnels (introduction)

Cours B (15 journées, soit 120 périodes)

- Introduction au travail dans les différents domaines de spécialisation
- Gestion des conflits 1
- La sexualité chez les personnes accompagnées 1
- Le travail social 1
- Méthodes créatives dans le travail socioprofessionnel 1
- Prévention et secours – Situations d’urgence
- Relations professionnelles 1
- Situations d’accompagnement difficiles 1
- Soins 1

3^e année

Cours A (2,5 périodes hebdomadaires)

Animation individuelle et collective

Cours d’approfondissement

Observation – Transmission – Organisation – Planification

- Approfondissement des thèmes étudiés en 2^e année
- Connaissances de base d’une démarche qualité en institution
- Introduction à la gestion de projet
- La notion d’objectif: comment l’identifier, le formuler, le mettre en application, évaluer les résultats
- Les priorités, comment les fixer

Pathologies physiques et psychiques – Dépendances

- Les différentes formes de perception sensorielle et leurs troubles
- Les principaux troubles du comportement
- Stress, causes et conséquences
- Les catégories principales de médicaments, leurs effets et effets secondaires
- Conséquences des pathologies et restrictions physiques sur le bien-être et la vie quotidienne
- Moyens auxiliaires, jeux et exercices pratiques

Rôle professionnel

- Analyse du choix professionnel (approfondissement)
- Les principaux risques potentiels liés au travail (approfondissement)
- Cadre, autorité, limites: principes et mise en application (approfondissement)

- Les formes d'assistance proposée aux professionnels (coaching, supervision, intervention)
- Analyse, évaluation et conséquences de sa propre action
- La notion de rôle professionnel dans le contexte de conflits de rôles possibles

Cours B (15 journées, soit 120 périodes)

- Conduite d'entretiens 1
- Gestion des conflits 2
- La sexualité chez les personnes accompagnées 2
- Le travail social 2
- Médiation
- Méthodes créatives dans le travail socioprofessionnel 2
- Pédagogie du vécu et dynamique de groupe
- Relations professionnelles 2
- Situations d'accompagnement difficiles 2
- Soins 2

Année de formation pratique

Cours B (4 semaines, soit 160 périodes)

- Accompagnement de projet
- Analyses de pratiques
- Conduite d'entretiens 2
- Dépendance et abus de pouvoir – Maltraitance et bientraitance
- Gestion des conflits 3
- La sexualité chez les personnes accompagnées 3
- Le travail social 3
- Projet professionnel et employabilité
- Relations professionnelles 3

Examens

La note de connaissances professionnelles ne compte pas dans la promotion pour le certificat de culture générale, mais uniquement dans le cadre des exigences de la formation professionnelle (note école du CFC). Pour le certificat fédéral de capacité, l'examen est identique pour les formations duale et en école.

NOTES

NOTES

NOTES